

RAPPORT SUR
L'INVESTISSEMENT
2021/2022
PRINCIPALES CONCLUSIONS



Banque
européenne
d'investissement

La banque de l'UE

La relance
comme tremplin
du changement

PRINCIPALES CONCLUSIONS

La relance comme tremplin du changement

Rapport 2021-2022 de la BEI sur l'investissement : La relance comme tremplin du changement – Principales conclusions

© Banque européenne d'investissement, 2022. Tous droits réservés. De courtes parties de texte, ne dépassant pas deux paragraphes, peuvent être citées en langue originale sans autorisation explicite, dès lors que la source est mentionnée.

À propos du rapport

Le rapport annuel de la BEI sur l'investissement et le financement de l'investissement est une publication du département Analyses économiques de la BEI. Il donne une vue d'ensemble exhaustive de l'évolution de l'investissement et de son financement au sein de l'Union européenne ainsi que des facteurs qui influent sur ces phénomènes. Le rapport associe un examen et un bilan des grandes tendances et évolutions du marché à une analyse thématique plus approfondie qui, dans cette édition, est consacrée aux avancées de l'Europe vers un avenir numérique et vert dans le monde post-COVID-19. Le rapport s'appuie largement sur les résultats de l'enquête annuelle de la BEI sur l'investissement (EIBIS) et de l'enquête de la Banque auprès des municipalités. L'analyse interne de la BEI est complétée par des contributions d'experts de premier plan dans le domaine.

À propos du département Analyses économiques de la BEI

Le département Analyses économiques de la BEI a pour mission de fournir des analyses et des études économiques destinées à aider la Banque à mettre en œuvre ses opérations et à définir son positionnement, sa stratégie et ses politiques. Fort de 40 économistes, le département est placé sous la direction de Debora Revoltella.

Principaux contributeurs au présent rapport

Direction du rapport : Debora Revoltella

Coordination et vérification du rapport : Pedro de Lima et Atanas Kolev

Principales conclusions

Debora Revoltella et Tessa Bending

Les auteurs suivants ont contribué au rapport d'investissement complet.

Introduction : Atanas Kolev.

Chapitre 1 : Andrea Brasili, Jochen Schanz (auteurs principaux) et Alina Bobasu.

Chapitre 2 : Atanas Kolev (auteur principal), Tessa Bending, Colin Bermingham, Julie Delanote, Peter Harasztosi, Fotios Kalantzis, Peter McGoldrick, Christoph Weiss et Patricia Wruuck.

Chapitre 3 : Laurent Maurin (auteur principal), Peter Harasztosi, Rozalia Pal, Alina Bobasu et Sebastian Schich (encadré B), Wouter van der Wielen (encadré C), Julien Brault, Simone Signore et Wouter Torfs (encadré D).

Chapitre 4 : Patricia Wruuck, Jochen Schanz (auteurs principaux), Alina Bobasu, Julie Delanote et Désirée Rückert.

Chapitre 5 : Julie Delanote, Désirée Rückert, Christoph Weiss (auteurs principaux), Julie Callaert (ECCOM, KU Leuven, collaboration pour la préparation des données de PATSTAT, encadré B), Matteo Ferrazzi (encadré C), Ana Correia, Océane Peiffer-Smadja et Julien Ravet (tous de la Commission européenne, DG Recherche et innovation, encadré D).

Chapitre 6 : Fotios Kalantzis, Atanas Kolev (auteurs principaux), Koray Alper (encadré A), Emmanouil Davradakis, Julie Delanote, Sofia Dominguez, Matteo Gatti (encadré B), Peter Harasztosi, Wouter Torfs et Annamaria Tieske.

Comité consultatif scientifique : Giorgio Barba Navaretti (Université de Milan), Eric Bartelsman (Institut Tinbergen), Catherine L. Mann (Citi), Steven Ongena (Université de Zürich), Pier Carlo Padoan, Peter Praet, Jan Svejnar (Université Columbia) et Reinhilde Veugelers (KU Leuven).

Publication de la Banque européenne d'investissement

Imprimé sur du papier FSC®.

La BEI utilise du papier certifié par le Forest Stewardship Council (FSC), parce qu'il est fabriqué par des personnes qui aiment les arbres. Le FSC soutient une gestion des forêts de la planète qui allie respect de l'environnement, utilité sociale et viabilité économique. Nous le savons tous : lire, c'est bon pour nous. C'est bon aussi pour la planète, mais pas sur n'importe quel papier.

Clause de non-responsabilité

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de la BEI.

Remerciements

José Maria Alvarès, Enrico Minnella, Luca Restaldi et Nicola Vianello ont apporté leur assistance dans le travail de recherche.



La version complète du *Rapport 2021-2022 sur l'investissement : La relance comme tremplin du changement* peut être téléchargée à l'adresse suivante :

www.eib.org/investment-report-2021



print: QH-BR-21-001-FR-C ISBN 978-92-861-5188-0 ISSN 2600-2485 doi: 10.2867/0564
eBook: QH-BR-21-001-FR-E ISBN 978-92-861-5194-1 ISSN 2600-2493 doi: 10.2867/684568
pdf: QH-BR-21-001-FR-N ISBN 978-92-861-5193-4 ISSN 2600-2493 doi: 10.2867/667457

Introduction

Moins de deux ans après que la pandémie a touché l'Europe, le produit intérieur brut (PIB) réel de l'Union européenne (UE) a retrouvé ses niveaux d'avant la crise : le troisième trimestre de 2021 marque un retour au niveau observé au quatrième trimestre de 2019. Grâce à une riposte rapide et globale à grande échelle des pouvoirs publics, la crise semble avoir laissé moins de séquelles qu'on ne l'avait craint à l'origine. Au niveau microéconomique, l'intervention des pouvoirs publics a permis d'éviter des perturbations majeures, mais la résilience des entreprises et des emplois dans le contexte du retrait progressif des dispositifs d'aide reste à démontrer, et d'autres séquelles peuvent encore apparaître.

Au niveau macroéconomique, des incertitudes demeurent en ce qui concerne les conséquences des nouvelles vagues de la pandémie et le retrait progressif des mesures économiques d'urgence dans toute l'Europe, ainsi que la définition de la nouvelle normalité pour l'action publique. Pour l'avenir, le risque d'une reprise asymétrique pour les citoyens, les entreprises et les pays subsiste. Parallèlement, l'urgence n'a jamais été aussi forte face aux défis posés par la transition climatique et la transformation numérique, et la relance est une occasion de les relever.

Ce rapport met en lumière l'impact de la pandémie sur les citoyens, les entreprises et les pays de l'Union européenne. Il examine également en quoi la relance peut servir de tremplin au processus de transformation. Tout en faisant porter l'attention sur l'investissement, il se penche sur l'efficacité du soutien public et évalue les éléments qui attestent de séquelles post-pandémie. Il étudie la manière dont les entreprises européennes tirent parti de la pandémie et de la reprise pour se préparer à un monde en mutation. En outre, il évalue le rôle des aides publiques pour garantir une reprise équitable et prévenir la hausse des inégalités.

Si les mesures d'urgence prises par les pouvoirs publics jusqu'à présent ont empêché une dépression économique, la relance exige des États membres qu'ils poursuivent leurs efforts coordonnés. Afin d'éviter une reprise asymétrique et d'améliorer les perspectives de croissance à long terme, les priorités suivantes revêtent une grande importance :

- Maintenir la dynamique en faveur d'investissements publics de qualité, en veillant à la mise en œuvre de la **Facilité pour la reprise et la résilience** de manière à lui conférer le plus grand impact, tout en évitant les ajustements budgétaires brutaux susceptibles d'entraver la reprise.
- Catalyser des investissements privés en faisant appel à des instruments de partage de risque pour atténuer l'incertitude macroéconomique actuelle, et notamment substituer au soutien généralisé en faveur des entreprises des mesures ciblées pour soutenir la transformation, en particulier la transition numérique et climatique.
- Créer les conditions d'une accélération de la transformation numérique de l'économie de l'UE : mise en place d'infrastructures de soutien, sécurité de l'information et gouvernance des données, transformation numérique accélérée dans le secteur public et efforts accrus en matière de formation et de compétences.
- Renforcer les orientations en matière de politique climatique et mettre en œuvre des propositions réglementaires visant à combler les lacunes qui subsistent dans la stratégie de décarbonation de l'Union européenne, notamment les plans pour la transition énergétique et la poursuite de l'intégration des marchés de l'énergie de l'UE, et fournir les incitations appropriées pour tirer parti du rôle de premier plan de l'UE en matière d'innovation dans le domaine du climat.

Une situation différente cette fois : un choc majeur pour l'économie européenne atténué par une réponse audacieuse des pouvoirs publics

Les répercussions immédiates de la pandémie sur l'économie ont été d'une ampleur sans précédent

En Europe, la pandémie a provoqué la plus forte baisse de production depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. À la mi-2020, le PIB réel de l'UE avait reculé de 14 % par rapport à l'année précédente, tandis que le revenu primaire des ménages avait diminué de 7,3 % durant la même période. Le chiffre d'affaires des entreprises est tombé à son plus bas niveau en mai 2020, la perte dans l'industrie manufacturière représentant pas moins de 30 % depuis janvier. Depuis, l'économie européenne a amorcé un redressement dans un contexte de plus grande sélectivité des mesures de santé publique. Cependant, les pays ont été diversement touchés par les nouvelles vagues de COVID-19, rendant la reprise plus inégale et plus incertaine. Des asymétries apparaissent à présent entre secteurs, entre entreprises selon qu'elles sont grandes ou petites et entre régions.

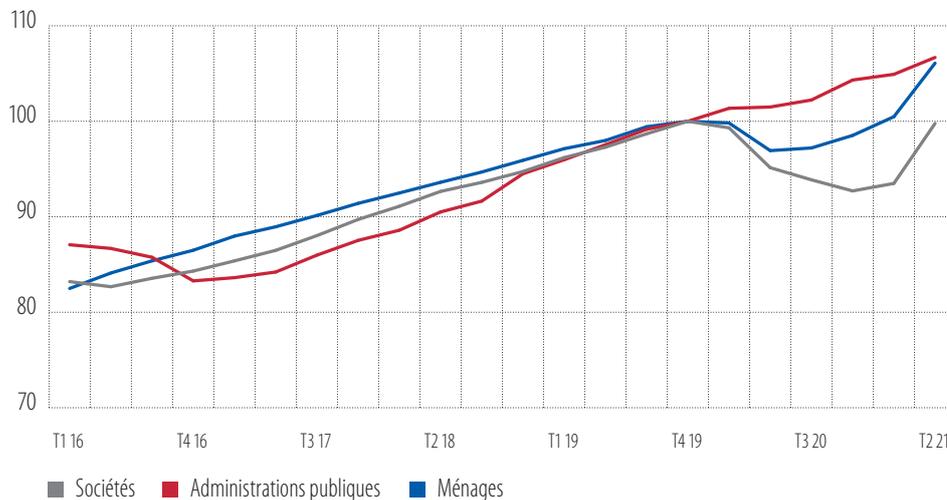
Dans toute l'Europe, la formation brute réelle de capital fixe – une mesure de l'investissement – a considérablement diminué, quoique dans des proportions moindres que prévu. En outre, il a fallu seulement deux ans pour que l'investissement se redresse après le choc de la pandémie, contre plus d'une décennie après la crise financière mondiale. À la fin du deuxième trimestre de 2020, les investissements réels dans l'Union européenne ont chuté de manière spectaculaire par rapport au quatrième trimestre de 2019, la baisse atteignant 14,6 %¹. Ils ont toutefois rapidement rebondi et retrouvé leur niveau de 2019 au deuxième trimestre de 2021. Les investissements publics ont régulièrement augmenté en 2020 par rapport à 2019, de 7 % en Europe méridionale et en Europe centrale et orientale et de 1 % en Europe occidentale et septentrionale. L'investissement des ménages (principalement dans le logement) a reculé, mais s'est rapidement redressé sous l'effet des mesures des pouvoirs publics visant à protéger l'emploi et le revenu disponible, et de l'évolution des prix du logement. L'investissement des entreprises est celui qui a enregistré la plus forte baisse. À la fin du deuxième trimestre de 2021, l'investissement des entreprises était toujours inférieur de 0,22 % à son niveau observé à la fin de 2019, et de 6,9 % par rapport à sa tendance sur la période 2013-2019. Par type d'actif, les investissements en machines et équipements sont ceux qui ont enregistré le plus fort repli, et leur redressement a été plus lent.

Certaines asymétries relatives au choc et à la reprise se font jour. Alors que le choc initial de la crise sanitaire était généralisé et touchait tous les pays de l'Union européenne, son impact est désormais plus inégal étant donné les disparités observées dans le rythme de redressement des investissements. Au deuxième trimestre de 2021, la formation brute réelle de capital fixe était supérieure aux niveaux d'avant la pandémie (par rapport au quatrième trimestre de 2019) dans 20 États membres de l'UE et inférieure dans les sept autres.

1 À l'exclusion de l'Irlande, un cas à part puisqu'une baisse de 76 % de la formation brute de capital fixe a été enregistrée dans les statistiques.

La pandémie a provoqué une forte baisse de l'investissement, notamment des entreprises

Formation brute de capital fixe, en valeur nominale, dans l'Union européenne (T4 2019 = 100), par secteur institutionnel



Source : Eurostat, calculs de la BEI.

Remarque : les données excluent l'Irlande.

De nombreuses entreprises européennes ont vu leur chiffre d'affaires chuter de manière spectaculaire, avec pour conséquence des coupes dans leurs investissements

Les données de l'enquête sur l'investissement de la Banque européenne d'investissement (EIBIS)² témoignent des conséquences souvent inégales de la crise selon les entreprises. Quelque 49 % des entreprises de l'UE ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires en raison de la pandémie, tandis que 21 % ont enregistré une augmentation. La faible productivité (avant la crise) s'est avérée un important facteur prédictif de la perte de chiffre d'affaires, et les entreprises numériques ont été plus nombreuses à se montrer un peu plus résilientes. Les petites entreprises ont enregistré un net recul de leur chiffre d'affaires (25 % au moins) et étaient plus nombreuses à être affectées que les moyennes et grandes entreprises. D'importantes disparités se dessinent d'un secteur à l'autre. Les entreprises qui ont enregistré une perte de chiffre d'affaires sont concentrées dans des secteurs comme les transports, outre l'hôtellerie et la restauration. La ventilation des données par pays montre que la proportion des entreprises qui ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires varie de moins de 40 % au Danemark et en Suède à 60 % à Malte.

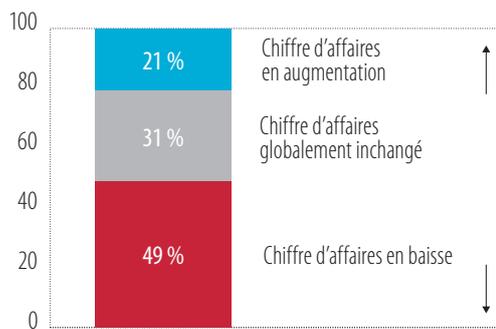
De nombreuses entreprises touchées ont également reporté leurs investissements. La proportion des entreprises faisant état d'une baisse de leurs activités d'investissement au cours de l'année précédente est passée de 86 % dans l'enquête EIBIS 2020 à 79 % dans celle de 2021. Quelque 23 % des entreprises confrontées à une diminution de leur chiffre d'affaires ont révisé à la baisse leur plan d'investissement, tandis que seulement 3 % l'ont révisé à la hausse. Plus la perte de chiffre d'affaires est élevée en 2020, moins l'entreprise est encline à prévoir des investissements.

² L'enquête EIBIS, gérée par le département Analyses économiques de la BEI, est menée auprès de 12 000 entreprises de l'Union européenne et comprend des échantillons de comparaison représentatifs de 800 entreprises aux États-Unis et de 600 entreprises au Royaume-Uni. En outre, le module complémentaire de l'enquête EIBIS 2021 couvre les PME de l'industrie manufacturière et des services afin de mieux comprendre les répercussions de la pandémie de COVID-19, les investissements liés à la transformation numérique et au climat, les entraves à l'investissement et le soutien public. Sauf indication contraire, les données proviennent du module principal de l'enquête EIBIS.

Principales conclusions

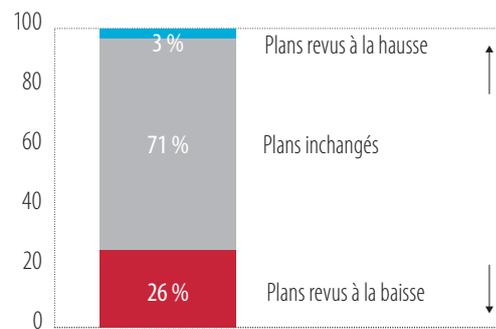
Près de la moitié des entreprises de l'UE ont enregistré une baisse de leur chiffre d'affaires depuis le début de 2020 en raison de la pandémie

Proportion d'entreprises



Un quart des entreprises de l'UE ont révisé leur plan d'investissement à la baisse en réponse à la pandémie

Proportion d'entreprises



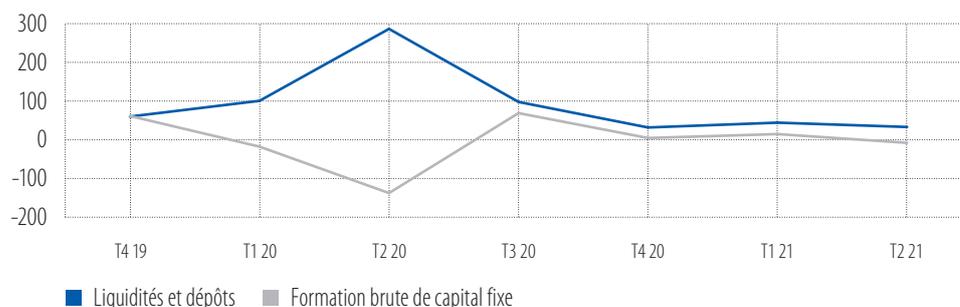
Source : enquête EIBIS 2021.

La réponse des pouvoirs publics a été efficace, assurant la continuité des activités

La riposte rapide de l'Union européenne a permis aux pouvoirs publics de compenser la majeure partie de la perte de revenu des ménages due à la pandémie et d'éviter les défaillances d'entreprises. Dans un contexte de taux d'intérêt déjà très bas, trois mesures clés prises au niveau de l'UE ont permis aux États membres de mettre en œuvre une réponse efficace. La première mesure portait sur la suspension des règles du **pacte de stabilité et de croissance** en matière de déficit et de dette, de manière à pouvoir coordonner les réponses budgétaires nationales. La deuxième mesure concernait les subventions et les dispositifs de prêts bonifiés accordés aux entreprises et aux particuliers au niveau national et complétés par la réponse à la crise au titre du mécanisme de protection de l'emploi **SURE**, du **Fonds européen de garantie** et du **Mécanisme européen de stabilité**. La troisième mesure consistait en d'importants achats d'obligations d'État de la zone euro par la Banque centrale européenne. Grâce à cette mesure, les coûts de financement des emprunteurs souverains sont restés faibles, voire ont diminué, malgré l'augmentation des niveaux d'endettement. Les entreprises ont fait face à la première phase de la pandémie en réduisant leurs investissements et en émettant des titres de dette pour se constituer une réserve de liquidités, ce qui a également facilité un rebond rapide de l'investissement au second semestre de 2020.

Les entreprises ont fait face à la pandémie en réduisant leurs investissements et en émettant des titres de dette pour se constituer une réserve de liquidités

Variation des liquidités et des investissements par rapport au trimestre précédent (en milliards d'EUR)



Source : Eurostat, calculs de la BEI. La formation brute de capital fixe est corrigée des variations saisonnières.

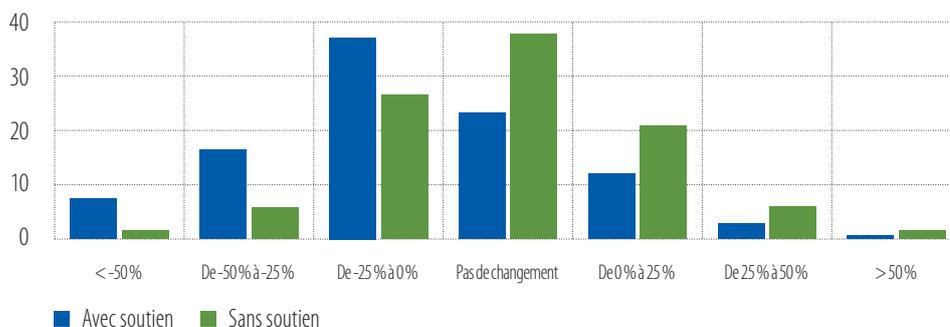
Le soutien public a compensé la perte de revenu primaire pour les ménages et contribué à soutenir la demande. Si le revenu primaire des ménages a diminué de 7,3 % au deuxième trimestre de 2020 par rapport à l'année précédente, le revenu secondaire (provenant des prestations de sécurité sociale et d'autres transferts) a augmenté globalement de 6,5 % dans leur revenu brut au cours de la même période, ce qui a compensé en grande partie la baisse. Les programmes de maintien de l'emploi ont permis d'éviter les coûts de recherche d'emploi et de réembauche ultérieures, tout en protégeant les compétences spécifiques aux postes. Du fait de la stabilisation des revenus et de la diminution des possibilités de dépenses, les ménages ont accumulé une importante épargne en actifs très liquides, ce qui a favorisé une reprise soutenue de la demande de consommation une fois les mesures de confinement assouplies. À la mi-2021, le taux d'épargne brut représentait encore 18 % du revenu disponible brut dans l'Union européenne, soit au-dessus de sa norme d'avant la pandémie de 11-13 %.

Contrairement à ce que l'on a pu observer pendant la crise financière et la crise de la dette souveraine, les conditions de financement ne se sont pas détériorées pour les entreprises de plus petite taille et les emprunteurs au profil plus risqué. La fragmentation n'a pas non plus augmenté au sein de l'Union européenne. Les coûts d'emprunt pour les petits crédits, qui constituent un bon indicateur de l'activité de prêt en faveur des petites et moyennes entreprises (PME), sont tombés à des niveaux historiquement bas au premier semestre de 2020. En outre, les écarts de taux d'intérêt entre les crédits de gros et de petits montants sont restés serrés depuis. Contrairement à ce qui s'était passé durant la crise de la dette souveraine, les écarts entre les coûts de financement des entreprises dans les économies plus vulnérables (où l'endettement public est plus élevé) et dans les autres économies n'ont pas augmenté, ce qui montre que la réponse des pouvoirs publics a permis d'éviter une nouvelle fragmentation des marchés financiers de l'UE. Les écarts de rendement liés au risque sont également restés stables d'une catégorie d'actifs à l'autre, à l'exception des tout premiers mois de la crise. La proportion des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement est donc restée faible (6,1 % des PME et 3,2 % des grandes entreprises, contre 5,8 % et 3,9 % respectivement en 2019). Toutefois, des disparités persistent entre les États membres. Si la proportion des entreprises restreintes dans leurs possibilités de financement était de 4,7 % en moyenne dans l'UE, elle atteignait 8,6 % en Europe centrale et orientale.

Bien que non systématique, le soutien public a joué un rôle vital pour les entreprises. Dans les économies de l'UE, quelque 56 % des entreprises ont bénéficié d'aides publiques sous la forme d'un crédit garanti, d'un soutien pour les cotisations de sécurité sociale ou de nouveaux délais de paiement. Ces aides étaient destinées aux entreprises confrontées à une baisse plus marquée de leur chiffre d'affaires et ont donc permis de soutenir les entreprises qui en avaient plus besoin. Selon le module complémentaire plus détaillé de l'enquête EIBIS, jusqu'à 35 % des PME européennes de l'industrie manufacturière et des services affirment que, sans le soutien reçu, leur existence même aurait été mise en péril.

Le soutien public a ciblé les entreprises qui ont enregistré une baisse plus marquée de leur chiffre d'affaires imputable à la pandémie de COVID-19

Répartition des entreprises soutenues et non soutenues (en %), selon l'incidence de la pandémie sur leur chiffre d'affaires



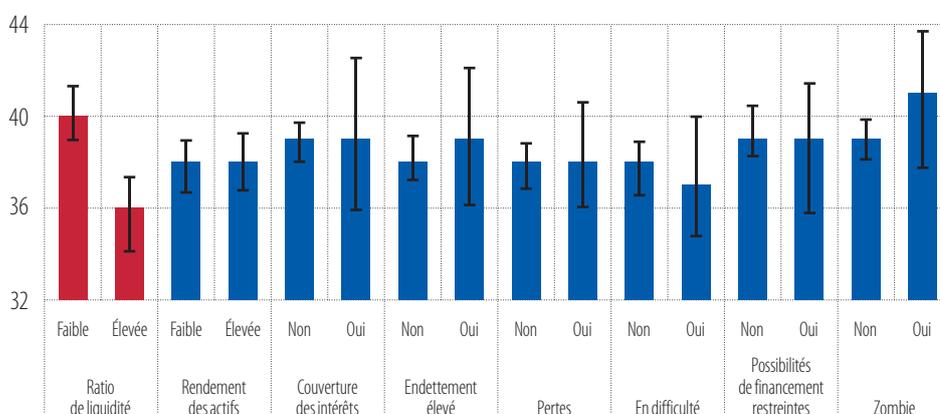
Source : enquête EIBIS 2021, calculs de la BEI.

Principales conclusions

Le soutien public visait à répondre aux besoins de liquidités à court terme générés par la crise, et non à aider des entreprises « zombies » déjà en situation de fragilité financière. Les entreprises disposant d'une faible réserve de liquidités étaient nettement plus susceptibles de bénéficier d'un soutien public. Cependant, les indicateurs d'une fragilité financière de longue date, tels que l'endettement excessif, la faible couverture des intérêts ou le faible rendement des actifs, n'ont pas eu d'incidence notable sur le fait qu'une entreprise reçoive une aide. De fait, de nombreux programmes ont été conçus spécifiquement pour soutenir les entreprises qui étaient en bonne santé financière au début de la pandémie, plutôt que celles qui étaient déjà en difficulté.

Le soutien public a visé à répondre aux besoins de liquidités à court terme et non à aider des entreprises déjà en situation de fragilité financière

Probabilité prévue que l'entreprise bénéficie d'un soutien public, en fonction des caractéristiques qu'elle présentait avant la pandémie (en %)



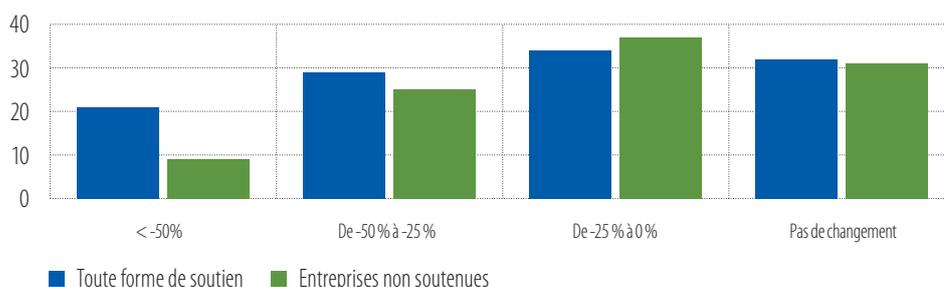
Source : enquête EIBIS 2021, calculs de la BEI fondés sur la base de données comparées préliminaires.

Remarque : en rouge sont indiqués les cas où l'écart est significatif. Les probabilités prévues sont conditionnelles et dépendent de la perte de chiffre d'affaires. Le soutien public désigne les subventions ou tout autre type de soutien financier, y compris le soutien à l'emploi.

Le soutien public a affaibli le lien entre l'impact de la crise et les investissements futurs. Pour les entreprises qui ont bénéficié d'un soutien public, le lien entre la perte de revenus et la révision à la baisse du plan d'investissement était nettement plus ténu. Les entreprises ayant reçu une aide étaient plus susceptibles de maintenir leur programme d'investissement inchangé et donc d'accélérer leur transformation.

Le soutien public a affaibli le lien entre l'impact de la crise et les investissements futurs

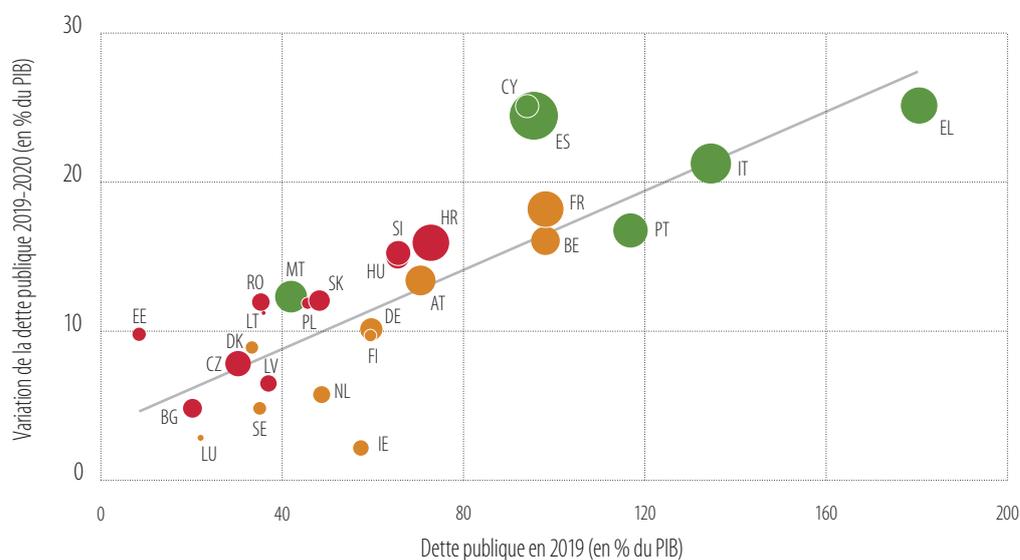
Entreprises (en %) qui prévoient d'augmenter leurs investissements, en fonction de l'incidence de la pandémie sur leur chiffre d'affaires



Source : enquête EIBIS 2021, calculs de la BEI.

L'intervention massive et probante des pouvoirs publics a entraîné une augmentation de la dette publique, ce qui présente des risques potentiels pour l'avenir, en particulier dans les États membres de l'UE qui étaient déjà plus endettés. La baisse de la production combinée à l'accroissement des dépenses courantes a nettement fait augmenter la dette publique. La dette de l'UE ne cessait de diminuer depuis 2014 grâce à des mesures d'assainissement budgétaire, mais ces gains ont été effacés en 2020-2021. La dette de l'ensemble du bloc est désormais supérieure aux niveaux observés en 2014. En outre, les États membres plus endettés ont enregistré une baisse plus marquée de leur PIB, de sorte que l'augmentation de la dette par rapport au PIB y est plus forte. Bien que les coûts d'emprunt ne soient pas soumis à des pressions à ce stade, les niveaux élevés de dette souveraine sont préoccupants du fait du rétablissement à terme du cadre budgétaire de l'UE et de la normalisation de la politique monétaire.

Les pays confrontés à des niveaux élevés d'endettement ont dû emprunter davantage pendant la pandémie



Source : Eurostat, calculs de la BEI.

Remarque : les couleurs indiquent les régions de l'UE (Europe occidentale et septentrionale en orange, Europe orientale en rouge et Europe méridionale en vert). La taille des cercles reflète l'ampleur de la baisse du PIB en 2020.

L'économie européenne a évité de graves séquelles, mais des risques subsistent pour certaines catégories d'entreprises, de régions et de travailleurs

La plupart des entreprises ont conservé leur résilience, mais des poches de vulnérabilité se sont formées

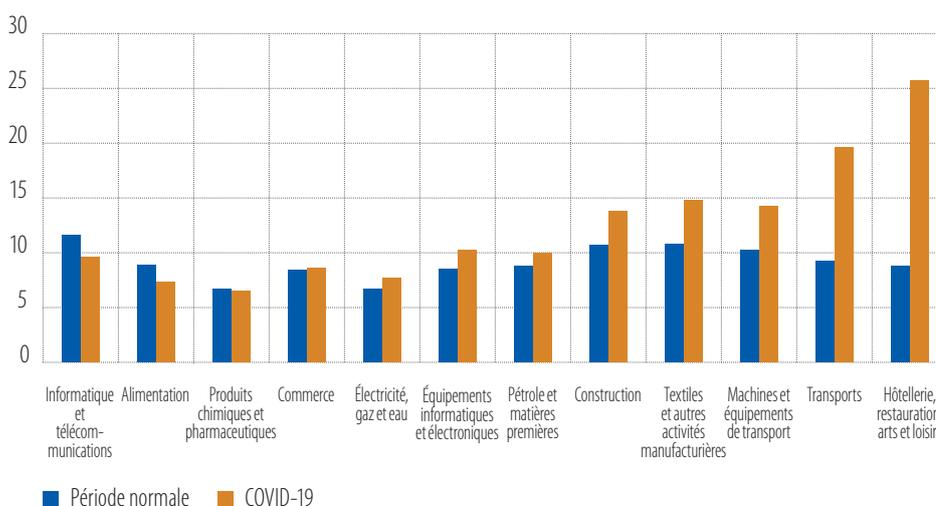
La pandémie a des conséquences inégales sur les entreprises, avec des différences marquées d'un secteur à l'autre. Les données de l'enquête EIBIS révèlent d'importantes disparités dans la proportion d'entreprises enregistrant une perte de chiffre d'affaires, même en tenant compte de la gravité des effets selon les pays. Nous avons mis en correspondance les données de l'enquête EIBIS avec des statistiques mensuelles sur le chiffre d'affaires, ventilées par secteur, et nous avons estimé dans quelle mesure les entreprises ont pu réduire leurs coûts en réaction à la baisse de leurs recettes. Sur cette base, nous avons estimé la proportion d'entreprises qui ont enregistré des pertes pendant la pandémie. Nous constatons que la crise a touché les secteurs différemment : le nombre d'entreprises en pertes dans l'hôtellerie,

Principales conclusions

la restauration, les arts et les loisirs a presque triplé (atteignant près de 25 %) par rapport à la normale. Les transports ont également été très touchés. De nombreux autres secteurs n'ont subi que des conséquences mineures. Dans les secteurs des télécommunications, de l'alimentation et des produits pharmaceutiques, le pourcentage d'entreprises déclarant des pertes a diminué par rapport à une période normale.

L'impact de la pandémie sur les bénéficiaires des entreprises s'est fortement concentré dans certains secteurs

Entreprises de l'UE (en %) ayant enregistré des pertes en 2021 (prévues) par rapport à une période normale, par secteur



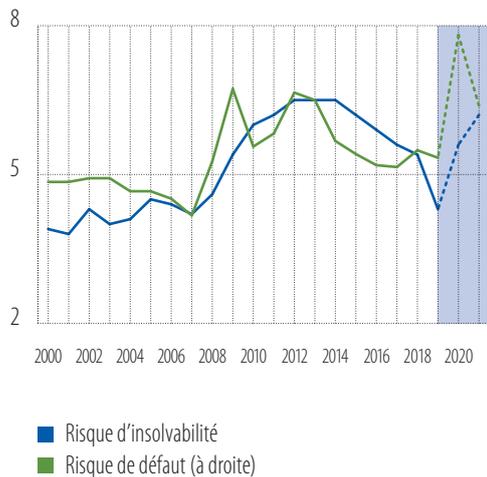
Source : estimations de la BEI d'après la base de données rétrospectives comparées EIBIS-ORBIS et les statistiques d'Eurostat sur le chiffre d'affaires.

Remarque : la période COVID-19 couvre 2020 et 2021.

La taille a également été un facteur déterminant, les petites entreprises étant plus susceptibles d'avoir souffert. Même en tenant en compte des effets nationaux et sectoriels, la taille semble être un autre facteur déterminant de la perte de chiffre d'affaires pendant la pandémie, les microentreprises et les petites entreprises étant plus susceptibles de subir des pertes que les moyennes et grandes entreprises.

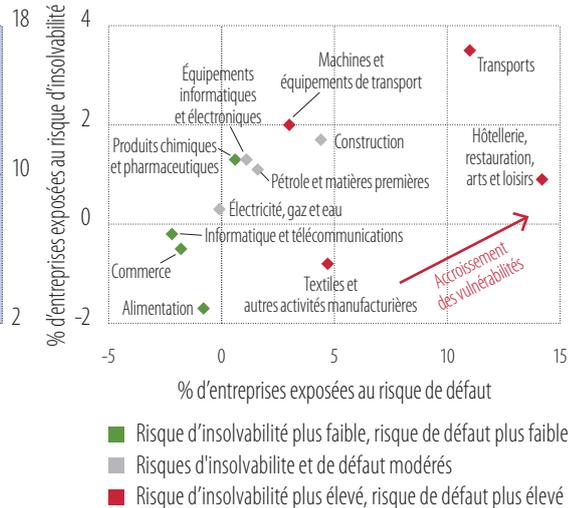
La proportion des entreprises exposées au risque de défaut ou d'insolvabilité s'est également accrue, et cette vulnérabilité est plus concentrée dans certains secteurs. Le lien entre les variations estimées des bénéfices et le bilan des entreprises permet de jauger deux indicateurs : les entreprises exposées au risque de défaut (lorsque les recettes nettes ne couvrent pas les coûts financiers) et les entreprises exposées au risque d'insolvabilité (lorsque les pertes dépassent les fonds propres). La proportion estimée des entreprises exposées au risque de défaut s'est accrue au début de la pandémie avant de refluer grâce aux importants programmes d'aide de trésorerie mis en place par les autorités nationales et les institutions de l'UE. En revanche, la part estimée des entreprises exposées au risque d'insolvabilité n'a cessé d'augmenter, ce qui donne à penser que des mesures de soutien à la solvabilité devraient être envisagées. À la mi-2021, les deux indicateurs se situaient à des niveaux comparables à ceux enregistrés au plus fort de la crise financière mondiale et de la crise de la dette souveraine. La ventilation de ces estimations par secteur montre que cette vulnérabilité est concentrée dans les secteurs les plus durement touchés.

La proportion des entreprises exposées au risque de défaut ou d'insolvabilité a augmenté (en %)



Les risques de défaut et d'insolvabilité sont concentrés dans certains secteurs

Écart en 2021 par rapport à la moyenne d'avant la crise (en points de pourcentage)



Source : estimation de la BEI d'après la base de données comparées EIBIS-ORBIS.

Les faillites d'entreprises ont été étonnamment faibles, mais pourraient encore se multiplier, malgré la relance. Les données suggèrent que le nombre d'entreprises vulnérables a augmenté, tandis que les dossiers de faillite ont diminué, en partie en raison de moratoires sur la dette. Il se peut donc qu'une accumulation d'entreprises effectivement insolubles se soit créée. Le risque correspondant réside notamment dans l'augmentation des prêts non productifs qui pourrait entraîner un durcissement des conditions de crédit. Bien qu'un consensus semble se dégager sur le fait que l'intervention des pouvoirs publics a permis d'éviter une crise massive de la qualité des actifs, il reste à déterminer dans quelle mesure les vulnérabilités se regrouperont et deviendront éventuellement systémiques dans certains contextes spécifiques.

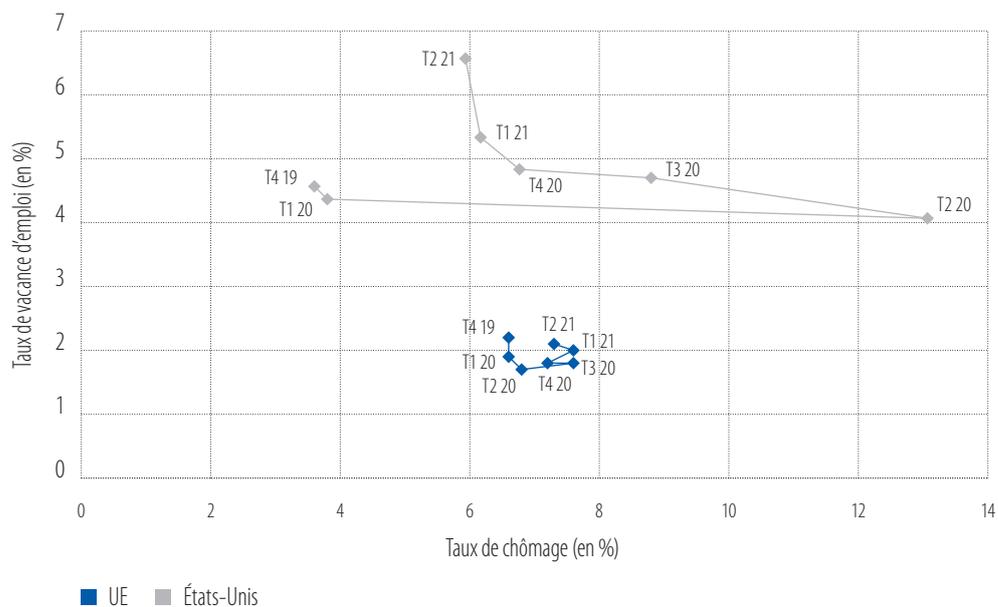
Le soutien apporté a aidé à préserver le capital humain sans toutefois empêcher un creusement des inégalités sociales et un manque d'investissements dans l'éducation et la formation

Au sein de l'Union européenne, les pouvoirs publics ont réussi à préserver l'emploi et à prévenir une hausse importante du chômage, évitant ainsi les frictions liées à la réembauche des travailleurs au cours de la relance. En Europe, les dispositifs de chômage technique et partiel ont permis aux travailleurs de conserver leur statut, tandis que l'assouplissement des obligations en matière de faillite des entreprises favorisait également le maintien des emplois. En revanche, les États-Unis se sont appuyés sur des transferts directs et des prêts pour soutenir les ménages et les entreprises, sans considération pour le maintien de l'emploi existant. Par conséquent, alors que les États-Unis et l'Union européenne ont enregistré une baisse d'environ 15 % du nombre total d'heures travaillées, la hausse du chômage a été beaucoup plus importante aux États-Unis. Jusqu'à présent, l'Europe enregistre un rythme d'ajustement plus harmonieux sur le marché du travail, ce qui évite en grande partie l'asymétrie subie par les États-Unis au cours de la relance. Toutefois, à l'avenir, la transition numérique et verte nécessitera probablement des changements structurels au sein de l'économie et la réaffectation d'emplois entre secteurs. Quoique couronnée de succès, l'intervention sur le marché du travail de l'UE pourrait, en fin de compte, ralentir ce processus de réaffectation.

Principales conclusions

Les mesures d'intervention de l'UE ont atténué les effets sur l'emploi, évitant certaines frictions sur le marché du travail pendant la relance

Évolution des taux de chômage et de vacance d'emploi dans l'Union européenne et aux États-Unis pendant la pandémie



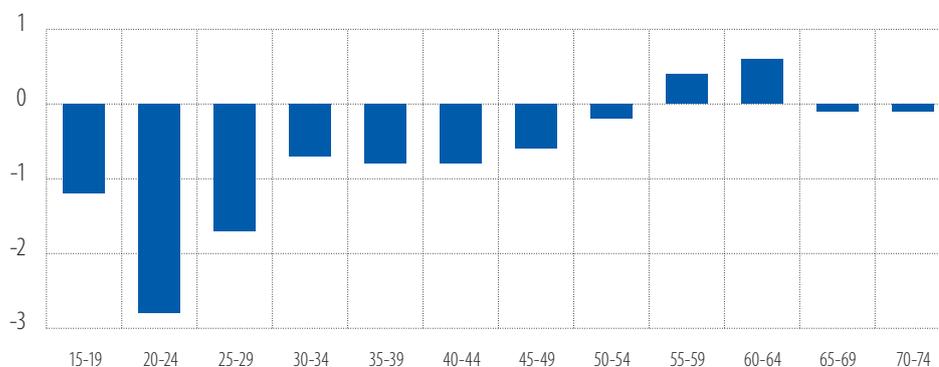
Source : Bureau américain de statistiques sur l'emploi, Eurostat, calculs de la BEI.

Remarque : postes vacants dans le secteur privé aux États-Unis; postes vacants non agricoles dans l'Union européenne.

Les conditions du marché du travail se sont détériorées pour les jeunes et les personnes ayant un niveau d'études moins élevé. Les effets négatifs sur l'emploi, bien que généralement limités, ont surtout touché les moins de 30 ans et les personnes d'un niveau d'instruction inférieur. Ce constat reflète les différences d'expérience des secteurs économiques des deux groupes et l'hétérogénéité des modalités contractuelles ainsi que les effets néfastes de la pandémie sur de nombreux jeunes en recherche d'emploi.

L'emploi a surtout diminué chez les jeunes

Variation du taux d'emploi dans l'UE en glissement annuel, premier trimestre de 2021 (en points de pourcentage)



Source : Eurostat, calculs de la BEI.

En outre, les fermetures d'écoles sont susceptibles d'avoir aggravé les disparités sociales, ce qui a un impact plus important sur les enfants déjà défavorisés. L'analyse des données de l'enquête sur l'éducation donne à penser que des facteurs comme le niveau d'instruction des parents, le patrimoine familial et le statut d'immigration sont susceptibles d'avoir influé sur l'efficacité de l'apprentissage à distance. Ces facteurs influent sur la qualité des conditions de travail et de l'environnement d'apprentissage à domicile, ainsi que sur le degré de transition numérique des écoles fréquentées.

La proportion d'entreprises qui investissent dans la formation a diminué malgré les mesures prises par les pouvoirs publics pour permettre aux salariés de conserver leur emploi. Bien que cette baisse n'ait pas été substantielle, elle a exacerbé les faiblesses structurelles. Le manque de compétences est l'obstacle à l'investissement le plus souvent cité par les entreprises.

Il conviendrait de considérer la relance comme une occasion de reconversion professionnelle et d'amélioration des compétences, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent. Étant donné que près de 80 % des entreprises européennes citent la pénurie de travailleurs possédant les compétences requises comme un obstacle à l'investissement et que la transformation numérique et verte de l'économie crée de nouveaux besoins en matière de renforcement des compétences et de reconversion professionnelle, il est essentiel d'accélérer la formation sur le lieu de travail et l'enseignement pour adultes. Les confinements, le télétravail et le chômage technique des travailleurs ont toutefois rendu la formation plus difficile, tandis que l'incertitude élevée a dissuadé les investissements à l'appui des compétences. La reconversion professionnelle a souffert du ralentissement général de l'activité d'investissement, en particulier dans les petites entreprises.

Les effets asymétriques de la crise font peser des risques sur la convergence et la cohésion

La pandémie pourrait aggraver les disparités économiques dans l'ensemble de l'Union européenne, car bon nombre des économies les plus exposées disposent également d'une marge de manœuvre budgétaire moindre. Les États membres de l'UE qui comptent une proportion relativement élevée de main-d'œuvre employée dans les services à la personne sont particulièrement vulnérables aux effets des confinements et sont, pour la plupart, les mêmes qui présentaient des ratios de dette publique de 100 % du PIB voire plus avant la pandémie. Les écarts entre les coûts de financement des différents États membres de l'Union ont commencé à se creuser à la veille du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (PEPP) de la BCE, ravivant ainsi le spectre de la fragmentation à l'expiration du programme.

Néanmoins, l'intervention des pouvoirs publics a réduit les coûts de financement pour presque tous les États membres de l'UE, les pays très endettés étant ceux qui en ont profité le plus. Entre le début et la fin de 2020, les coûts de la collecte de ressources ont diminué pour presque tous les États membres, et les plus endettés d'entre eux ont enregistré la plus forte réduction des écarts de taux d'intérêt. Les annonces faites dans le contexte du PEPP et de la Facilité pour la reprise et la résilience ont notamment eu un impact immédiat.

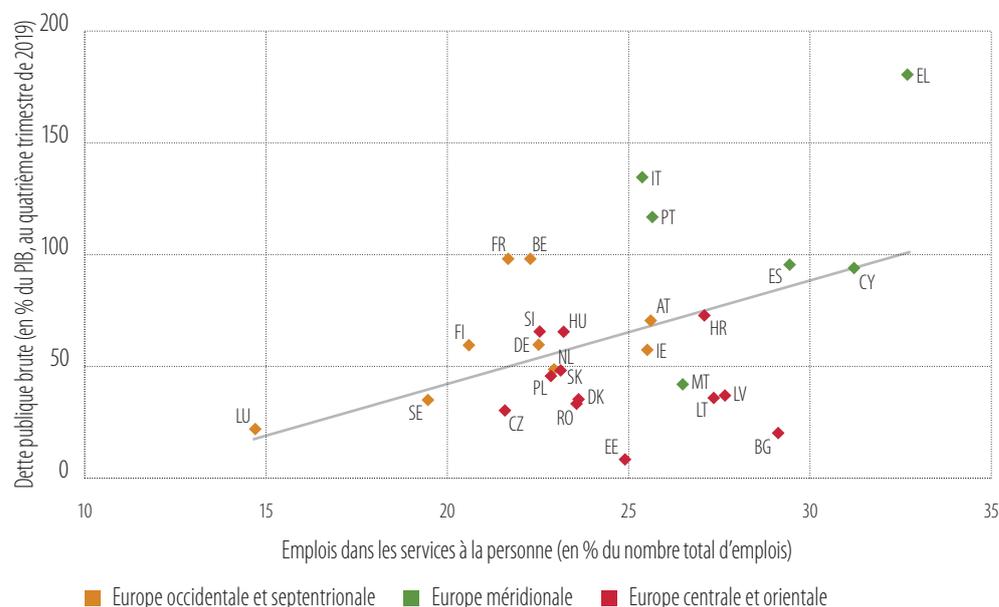
Cependant, les effets économiques à court terme ont fortement varié d'un pays à l'autre de l'Union européenne et des conséquences durables pourraient s'installer puisque les pays les plus touchés se redressent plus lentement. L'importance des différentes industries dans l'économie et la sévérité variable des mesures de santé publique ont entraîné de grandes disparités dans la baisse de la production : le PIB avait diminué de 18 % voire plus en France, en Italie, au Portugal et en Espagne à la mi-2020. En outre, l'ampleur de la baisse initiale du PIB est fortement corrélée avec la persistance de l'écart de PIB. À la mi-2021, le PIB de ces mêmes pays restait inférieur à celui de 2019.

Les entreprises situées dans des régions à faible revenu sont plus enclines à anticiper une réduction durable de l'emploi en raison de la pandémie. Environ 13 % des entreprises européennes dans leur ensemble s'attendent à une réduction de l'emploi, contre 19 % dans les régions moins développées. Des inquiétudes concernant l'accélération de la transition numérique et de l'automatisation après la crise sanitaire pourraient être à l'œuvre ici. Les entreprises de ces régions sont plus nombreuses à s'attendre à des pertes d'emplois au profit de l'automatisation et moins nombreuses à investir dans la formation. Les dépenses consacrées aux politiques actives du marché du travail tendent également à être moins élevées dans certains des pays qui comptent un grand nombre de régions à faible revenu.

Principales conclusions

Les économies plus exposées ont abordé la pandémie avec une dette publique plus lourde...

Dettes publiques en 2019 par rapport à l'emploi dans les services à la personne

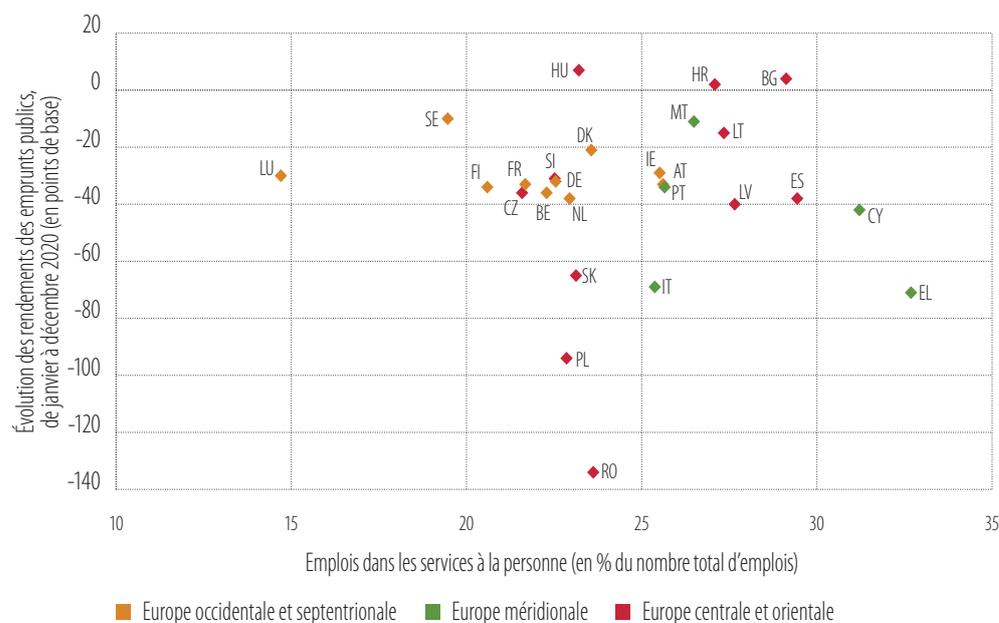


Source : Eurostat, calculs de la BEI.

Remarque : les services à la personne correspondent aux codes NACE G à I (classification statistique des activités économiques).

... mais leurs coûts de financement sont restés globalement stables, voire ont diminué

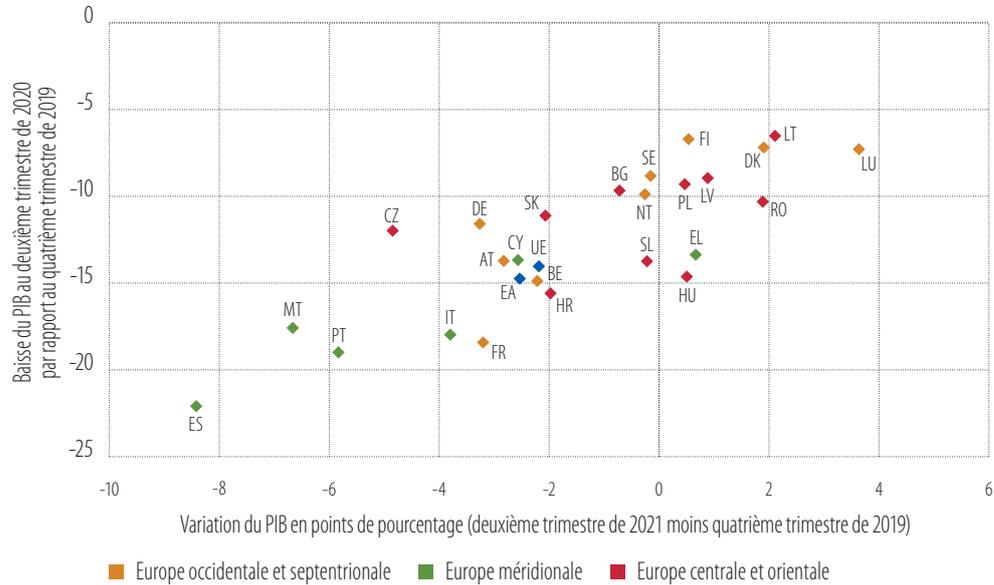
Évolution des rendements des emprunts publics en 2020 par rapport à l'emploi dans les services à la personne



Source : Eurostat, BCE, calculs de la BEI.

Remarque : l'axe des ordonnées représente l'écart entre les rendements moyens des emprunts publics à dix ans en décembre et janvier 2020.

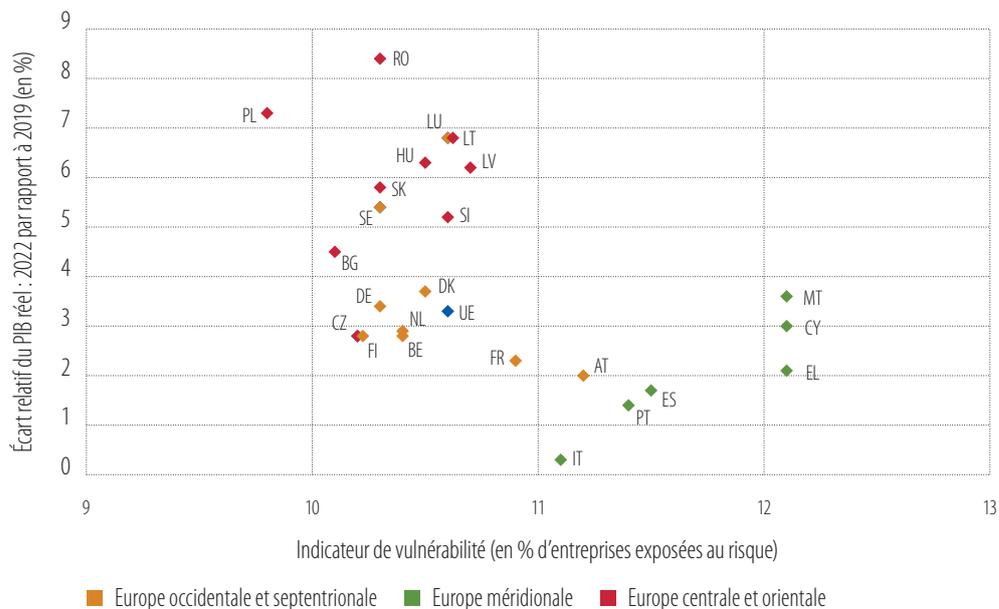
Les pays qui ont enregistré la plus forte contraction de leur PIB pendant la pandémie ne rattrapent pas leur retard



Source : Eurostat, calculs de la BEI.

Remarque : sur l'axe des abscisses, la variation du PIB au deuxième trimestre de 2021 est indiquée en points de pourcentage, par rapport au quatrième trimestre de 2019 = 100.

Les pays dont la relance figure parmi les plus lentes présentent la plus forte concentration d'entreprises vulnérables



Source : estimations de la BEI fondées sur les prévisions de la Commission européenne, base de données EIBIS-ORBIS.

Remarque : l'indicateur de vulnérabilité équivaut à la moyenne des risques estimés de défaut et d'insolvabilité.

De nombreuses entreprises européennes utilisent la relance comme un tremplin pour procéder à des changements structurels

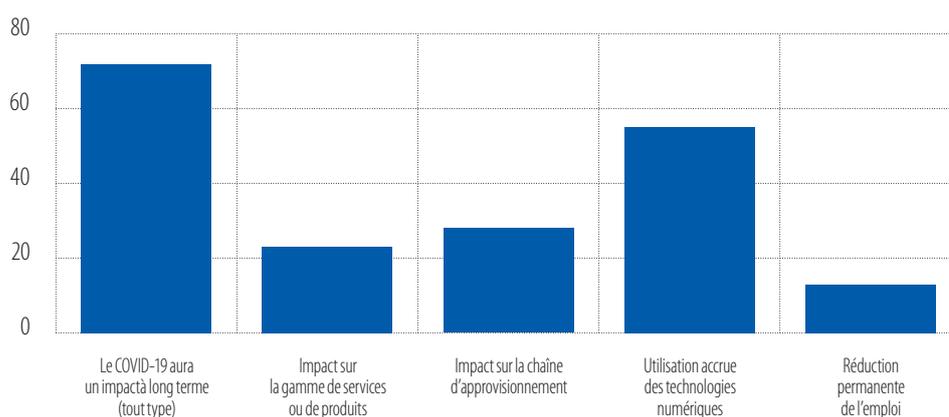
À l'avenir et compte tenu du fait que la pandémie accélère les changements structurels, les entreprises européennes jugent de plus en plus nécessaire d'agir en matière de transformation numérique et de climat

La pandémie accélère les changements structurels au sein de l'économie. Jusqu'à présent, la majorité des entreprises européennes ont tiré leur épingle du jeu face à la pandémie, mais elles doivent désormais s'adapter à de nouvelles conditions qui concernent notamment la demande pour leurs produits et les problèmes liés à leur chaîne d'approvisionnement. Un peu plus d'un quart des entreprises de l'UE considèrent que la pandémie aura un effet durable sur leur chaîne d'approvisionnement et 23 % d'entre elles anticipent de futures répercussions sur la gamme de produits qu'elles devront proposer, ce qui souligne la nécessité d'innover. Le point de vue des entreprises sur les obstacles à l'investissement constitue un autre indicateur confirmant que le redressement conjoncturel de l'activité exacerbe les contraintes du côté de l'offre. Sur fond de reprise, les entreprises sont bien plus nombreuses à considérer le niveau de disponibilité du personnel qualifié, les coûts de l'énergie et les infrastructures de transport comme des entraves, tandis que l'incertitude a une incidence moindre.

Entretemps, la transition numérique est devenue encore plus importante. Quelque 55 % des entreprises estiment que la nécessité accrue d'une transformation numérique est une conséquence à long terme de la pandémie, tandis qu'un nombre grandissant d'entreprises (45 %) considère les infrastructures numériques comme une contrainte pesant sur leurs décisions d'investissement.

La plupart des entreprises de l'UE s'attendent à ce que la pandémie influe durablement sur leurs activités

Effets à long terme de la pandémie de COVID-19 attendus par les entreprises européennes (% d'entreprises)

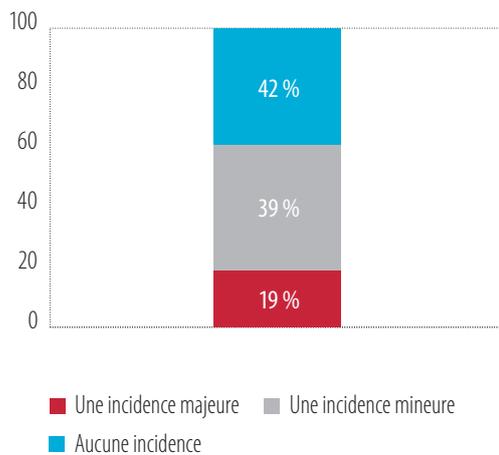


Source : enquête EIBIS 2021.

Les entreprises intègrent également la nécessité d'agir pour le climat dans leurs stratégies. Environ 58 % des entreprises de l'UE déclarent être touchées par les risques physiques des changements climatiques. Elles sont d'autant plus nombreuses à faire ce constat dans les régions qui connaissent des phénomènes météorologiques extrêmes. Les entreprises européennes commencent également à prendre en compte les risques liés à la transition vers une économie neutre en carbone. C'est particulièrement le cas dans

les secteurs « non écologiques » (qui perçoivent le plus souvent ces risques comme des problèmes) et les secteurs « écologiques » (qui sont plus disposés à y voir des occasions à saisir). Les entreprises sont susceptibles de réagir encore plus fortement aux risques liés à la transition climatique à mesure qu'augmentent les obligations de déclarer leurs émissions et, pour le secteur financier, de rendre compte de l'exposition au risque de son portefeuille. La taille est un facteur distinctif à cet égard, les petites entreprises étant moins conscientes des défis à venir.

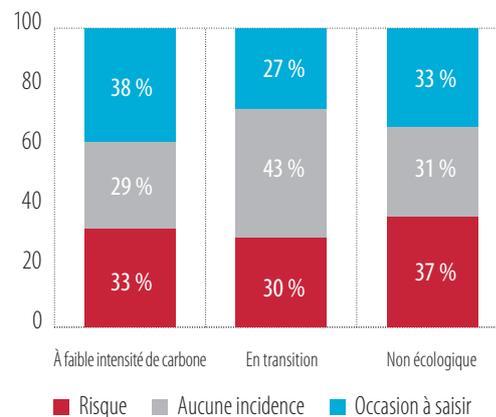
La plupart des entreprises européennes considèrent déjà que les changements climatiques retentissent sur leurs activités



Source : enquête EIBIS 2021.

Remarque : perception des entreprises quant à savoir si les risques physiques liés aux changements climatiques (tels que les phénomènes météorologiques extrêmes) les touchent.

La perception qu'ont les entreprises européennes de la transition climatique dépend de leur secteur



Source : enquête EIBIS 2021.

Remarque : la classification des secteurs est conforme au cadre d'évaluation des risques climatiques de la BEI, sur la base des profils de risque liés à la transition.

La pandémie a incité de nombreuses entreprises à accélérer leur transformation

De nombreuses entreprises ont intensifié leurs efforts de transformation, en particulier dans le domaine numérique. Selon le module complémentaire de l'enquête EIBIS, 27 % des PME européennes de l'industrie manufacturière et des services déclarent avoir profité de la crise pour accélérer leur plan de transformation. Quelque 46 % des entreprises de l'UE affirment recourir davantage au numérique, alors que 34 % de celles qui n'avaient pas encore mis en œuvre des technologies numériques avancées ont vu dans la crise une occasion d'entamer leur parcours de transition numérique. Néanmoins, il apparaît clairement que les entreprises ont débuté leur transformation numérique par la partie facile pendant la pandémie. L'adoption des technologies numériques avancées n'a pas progressé globalement en 2020-2021, la proportion se maintenant à environ 61 % des entreprises européennes.

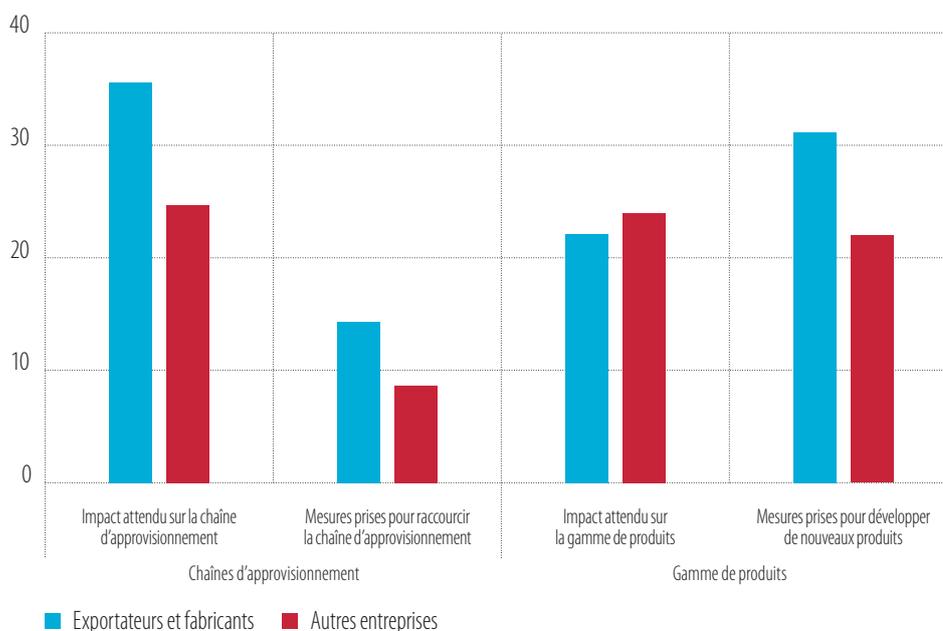
Les entreprises européennes restructurent également leur chaîne d'approvisionnement à l'heure actuelle, en réaction aux pressions mondiales. Les données agrégées révèlent déjà quelques signes de changement dans la chaîne d'approvisionnement, notamment une diversification accrue et une réduction de la concentration géographique des fournisseurs. Selon les données de l'enquête EIBIS, plus de 30 % des entreprises exportatrices et manufacturières mettent au point de nouveaux produits, services ou procédés en riposte à la pandémie, et près de 15 % d'entre elles prennent des mesures pour raccourcir leur chaîne d'approvisionnement.

Principales conclusions

Les efforts consentis par les entreprises pour assurer la transition climatique ont repris en 2021, et le cap donné par l'UE en matière d'action climatique semble porter ses fruits. Bien que la proportion des entreprises qui investissent pour faire face aux changements climatiques ait marqué le pas, celle des entreprises qui prévoient des investissements liés au climat est désormais passée de 41 % à 47 %, après un fléchissement en 2020. Aux États-Unis cependant, seulement 28 % des entreprises ont déjà effectué des investissements relatifs au climat et seulement 40 % envisagent de le faire. L'incitation réglementaire quant à la redevabilité en matière d'émissions de carbone et d'exposition au risque climatique semble produire des effets : 46 % des entreprises de l'UE ont adopté des objectifs pour le suivi de leurs émissions de carbone et de leur consommation d'énergie, un facteur associé à l'investissement. Les entreprises sont plus enclines à investir lorsqu'elles considèrent la transition climatique comme une occasion à saisir. En revanche, l'exposition aux risques (effets négatifs) liés à la transition ne semble pas encore totalement prise en compte ni intégrée dans la tarification en interne.

Les entreprises exportatrices et manufacturières anticipent des répercussions plus importantes de la pandémie sur leur chaîne d'approvisionnement et sont plus susceptibles d'avoir déjà pris des mesures, par comparaison avec d'autres entreprises

(% d'entreprises)



Source : enquête EIBIS 2021.

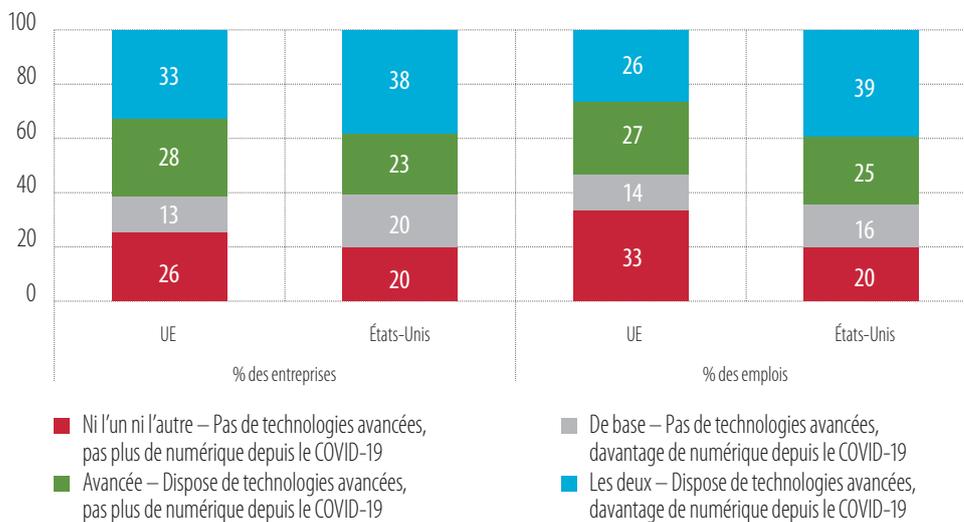
Jusqu'ici, tout va bien, mais des risques d'asymétrie font leur apparition

L'écart entre les entreprises qui adoptent rapidement le numérique et celles qui vont plus lentement semble se creuser, ce qui a un effet sur l'emploi

Les entreprises européennes passent au numérique en réaction à la crise du COVID-19, mais dans une moindre mesure que les entreprises américaines. Quelque 46 % des entreprises de l'UE ont réagi à la pandémie en se dotant de davantage d'outils numériques, contre 58 % aux États-Unis. La part des entreprises américaines ayant déjà adopté des technologies numériques avancées est également plus élevée : 66 % contre 61 % dans l'Union européenne.

Dans l'UE, les entreprises qui avaient déjà mis en œuvre des technologies numériques avancées étaient plus susceptibles de poursuivre leur transformation numérique à la suite de la pandémie, rendant le rattrapage du retard encore plus difficile pour les entreprises lentes à cet égard. Alors que près de la moitié des entreprises ayant déjà adopté des technologies numériques de pointe ont déclaré qu'elles avaient intensifié leur transition numérique en réaction à la pandémie, seul un tiers des entreprises moins avancées sur le plan numérique ont fait la même déclaration. En Europe, 26 % des entreprises relèvent de la catégorie « ni l'un ni l'autre ». Elles ne sont ni avancées sur le plan numérique ni sur le point d'adopter des technologies numériques en réaction à la pandémie. L'Europe est à la traîne par rapport aux États-Unis, où 18 % des entreprises relèvent de cette catégorie.

Un tiers de l'emploi dans l'UE relève d'entreprises qui n'utilisent pas les technologies numériques avancées ou n'ont pas intensifié leur adoption du numérique à la suite de la pandémie



Source : enquête EIBIS 2021, statistiques structurelles sur les entreprises d'Eurostat et de l'OCDE, Bureau de recensement des États-Unis.

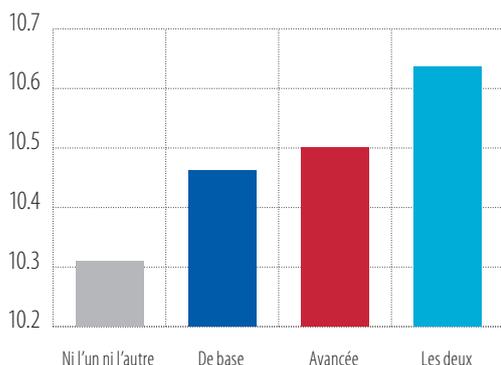
Les entreprises qui ne progressent pas dans le domaine de la transformation numérique ont tendance à être moins porteuses de transformations à bien des égards. Le recours des entreprises au numérique est fortement corrélé à leur taille, 41 % des microentreprises et des petites entreprises européennes relevant de la catégorie « ni l'un ni l'autre ». Elles sont moins susceptibles de considérer la pandémie comme un motif pour étoffer leur portefeuille de produits et de planifier un investissement au cours des trois prochaines années. Elles ont également tendance à être moins innovantes (avec proportionnellement moins d'investissements dans la R-D), moins productives, moins généreuses sur le plan salarial et moins susceptibles d'avoir créé des emplois depuis le début de 2020. Ces entreprises ne semblent pas prendre la mesure du besoin de transformation numérique et d'innovation.

Cette fracture numérique croissante présente des risques pour le marché du travail. En Europe, 33 % des emplois sont associés à des entreprises qui ne prennent aucune mesure dans le domaine numérique, contre 20 % aux États-Unis. Ces entreprises passives sont également susceptibles de verser des salaires moins élevés et de créer peu ou pas d'emplois. Pendant la pandémie, elles étaient également moins disposées à former leurs salariés.

Principales conclusions

Les entreprises qui n'utilisent pas de technologies numériques avancées et qui n'ont pas intensifié leur recours au numérique ont tendance à verser des salaires moins élevés

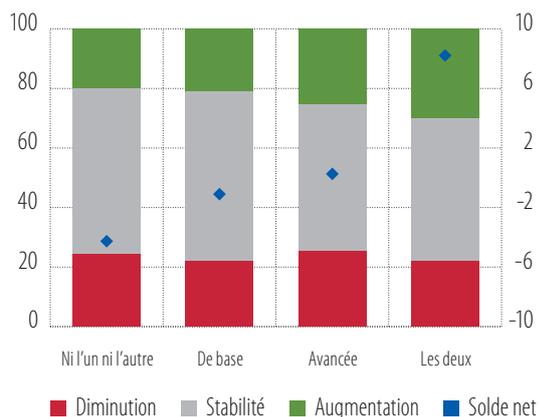
Salaires médians par employé en fonction de la catégorie d'adoption du numérique (échelle logarithmique)



Source : enquête EIBIS 2021.

Les entreprises numériques avancées qui ont intensifié leur adoption du numérique ont créé des emplois, malgré la pandémie

Incidence sur l'emploi en fonction de la catégorie d'adoption du numérique (axe de gauche : % des entreprises; axe de droite : solde net en points de pourcentage)



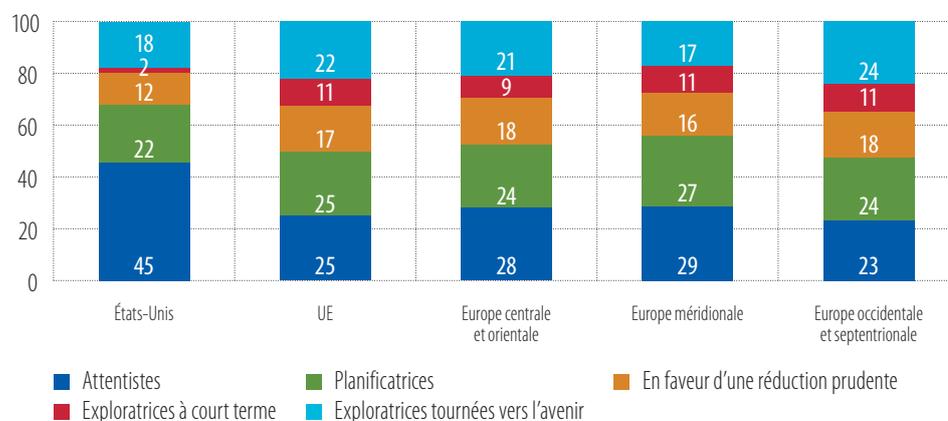
Source : enquête EIBIS 2021.

De nombreuses entreprises entament lentement leur transition climatique

En ce qui concerne la transition climatique, les entreprises peuvent également être réparties entre celles qui ont déjà investi, celles qui envisagent de prendre des mesures (supplémentaires) et celles qui ont adopté une attitude attentiste. Les entreprises qui n'investissent pas, ne planifient pas ou ne fixent pas d'objectifs (25 %) sont plus souvent des petites entreprises que des grandes entreprises. Des différences entre pays sont également visibles. Toutefois, l'Europe compte beaucoup moins d'entreprises attentistes que les États-Unis, où la proportion atteint 45 %.

Un quart des entreprises de l'UE privilégient une attitude attentiste à l'égard de la transition climatique, soit une proportion plus faible qu'aux États-Unis

(en % des entreprises)



Source : enquête EIBIS 2021.

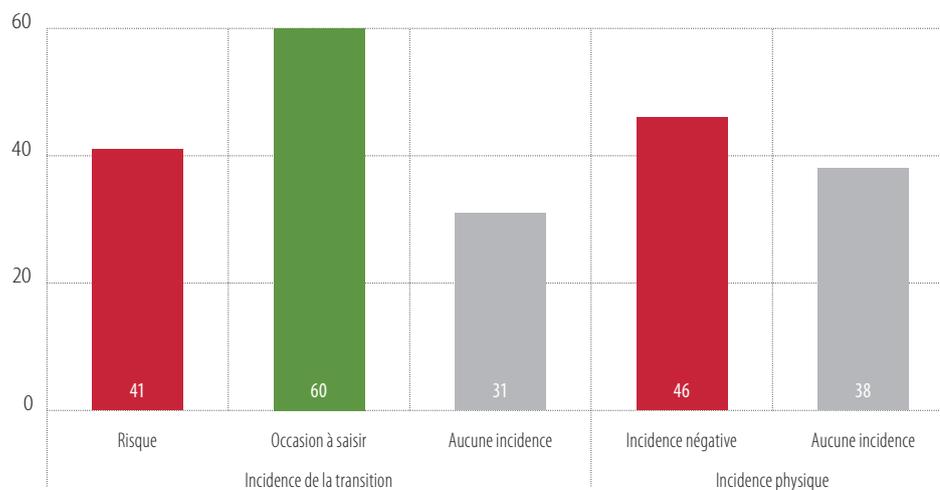
La perception des possibilités et risques associés aux changements climatiques et à la transition écologique encourage les actions des entreprises en faveur du climat. L'analyse de régression suggère que la perception des entreprises de l'impact des changements climatiques et de la transition sur leur activité et leur sensibilisation à ce sujet sont les principaux facteurs qui déterminent les investissements. Les entreprises qui voient la transition comme une occasion à saisir sont presque deux fois plus susceptibles de mettre en œuvre des investissements liés au climat que celles qui considèrent qu'elle n'a aucune incidence (60 % contre 31 %). La transition perçue comme un risque est un moteur d'investissement moins puissant. Remédier au manque d'information semble jouer un rôle majeur dans les investissements climatiques : les entreprises sont beaucoup plus susceptibles d'investir lorsqu'elles sont dotées d'un personnel spécialisé dans le domaine du climat, fixent des objectifs en matière de climat ou effectuent des audits énergétiques.

Une grande partie des entreprises des secteurs en transition, à savoir ceux qui ne sont ni « écologiques » ni « non écologiques », considèrent que la transition vers la neutralité carbone n'aura pas d'incidence sur leurs activités. Sans surprise, les entreprises des secteurs « écologiques » ou « non écologiques », qui sont susceptibles d'être les plus directement touchées par la transition climatique, sont plus enclines à percevoir la transition comme positive ou négative. Les entreprises des autres secteurs peuvent être globalement moins touchées, ou simplement incapables d'en évaluer l'incidence. Si elles ne s'emploient pas à évaluer leurs besoins d'investissement liés au climat, de nombreuses entreprises pourraient se retrouver dans une situation difficile à mesure que la transition climatique s'accélère. Les entreprises des secteurs en transition sont également moins susceptibles d'avoir mis en place les capacités de gestion associées à la transition verte.

L'absence d'action des entreprises en matière de climat pourrait être corrélée à une faible capacité de transformation. Les entreprises qui ont adopté une attitude attentiste sont moins susceptibles d'être innovantes ou exportatrices, ou d'employer des pratiques de gestion plus avancées. La probabilité qu'elles soient rentables est légèrement moindre tandis que la probabilité qu'elles se heurtent à des contraintes financières est un peu plus forte. Si ces corrélations jouent dans l'ensemble un rôle, notre analyse montre également que la sensibilisation aux risques climatiques, la perception de ces derniers et l'information à leur sujet aident à déterminer si les entreprises cherchent à investir dans le domaine du climat.

La sensibilisation aux risques et aux possibilités influe sur les investissements liés au climat

Entreprises (en %) qui ont mis en œuvre des investissements liés au climat, en fonction de la perception du risque



Source : enquête EIBIS 2021.

Principales conclusions

Les entreprises qui n'opèrent pas une transformation peuvent entraver la convergence de l'Europe

La répartition des entreprises qui n'ont pas pris de mesures en matière de transformation numérique et (ou) de climat est inégale sur le territoire européen. La comparaison des données entre les régions relevant de l'objectif de cohésion (« régions moins développées » et « en transition ») et les régions plus développées montre que la transition numérique et climatique pourrait potentiellement entraver la convergence européenne, du fait que les entreprises situées dans les régions à faible revenu sont moins disposées à s'adapter et à saisir les occasions qui se présentent.

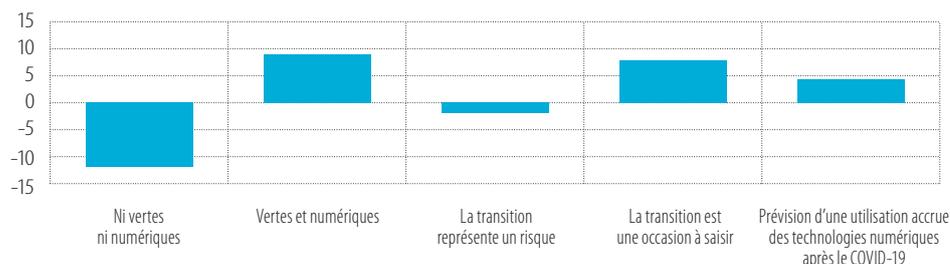
Les entreprises des pays et régions à faible revenu sont moins susceptibles d'intensifier la transformation numérique de leurs activités et d'innover en réponse à la pandémie. L'accélération de la transformation numérique était l'un des principaux moyens pour les entreprises de faire face à la pandémie, mais cette réaction a été plus modérée dans les régions moins développées et en transition. Il en va de même pour l'innovation.

Les entreprises situées dans les régions à faible revenu accusent un retard en matière d'innovation verte et sont moins optimistes quant aux possibilités offertes par la transition climatique. Jusqu'à présent, l'enregistrement de brevets verts est dominé par des entreprises d'Europe occidentale et septentrionale. Parallèlement, les entreprises des régions relevant de l'objectif de cohésion qui disposent de moins de moyens pour lutter contre les changements climatiques (à l'aune de l'emploi de personnel spécialisé dans le domaine du climat et du recours à des objectifs climatiques et à des audits énergétiques) et font preuve d'un plus grand scepticisme à l'égard des possibilités qu'offre la transition sont plus susceptibles de considérer la transition climatique comme un risque.

Les entreprises qui ont investi dans le climat et la transformation numérique sont plus disposées à considérer la faible disponibilité de personnel qualifié comme un obstacle à l'investissement. Elles étaient aussi plus susceptibles d'accroître leurs investissements dans la formation pendant la pandémie. Si toutes les entreprises, quelles qu'elles soient, citent souvent la faible disponibilité de personnel qualifié comme un obstacle, celles qui sont axées sur l'innovation, le numérique et le climat semblent y être le plus confrontées. Une fois de plus, la perception des entreprises semble dicter des investissements porteurs de transformations. La part des entreprises vertes et numériques (c'est-à-dire ayant investi dans le climat et la transformation numérique) qui ont également investi dans la formation a augmenté de 9 points de pourcentage pendant la pandémie, tandis que la part des entreprises non vertes et non numériques qui ont investi dans ce domaine a diminué de 12 points de pourcentage. Les investissements plus fréquents dans la formation sont également corrélés avec la perception des possibilités offertes par la transition climatique et l'anticipation d'une utilisation accrue des technologies numériques à la suite de la pandémie.

Les entreprises qui voient les possibilités offertes par la transition écologique et numérique investissent plus souvent dans la formation

Proportion d'entreprises qui investissent dans la formation par rapport à la moyenne de l'UE (différence en points de pourcentage), en fonction des caractéristiques des entreprises

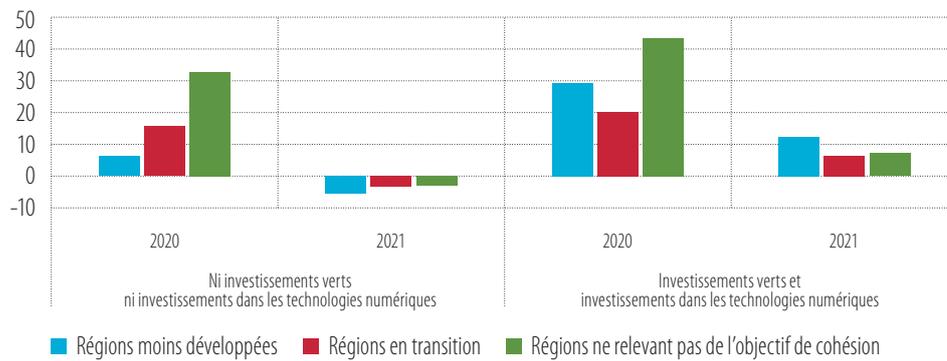


Source : enquête EIBIS 2021.

Les mesures porteuses de transformations prises par les entreprises ont déjà eu une incidence sur l'emploi régional pendant la pandémie. Dans l'ensemble, les entreprises qui ont investi dans le climat et la transformation numérique ont eu tendance à créer des emplois pendant la pandémie, tandis que celles qui n'ont pas investi dans ces domaines étaient plus susceptibles de supprimer des postes. Il en est ainsi pour tous les groupes régionaux.

Les entreprises numériques et vertes ont eu tendance à favoriser l'emploi pendant la pandémie, en particulier dans les régions moins développées

Proportion d'entreprises ayant créé des emplois moins proportion d'entreprises en ayant supprimé (en points de pourcentage)



Source : enquêtes EIBIS 2020 et 2021.

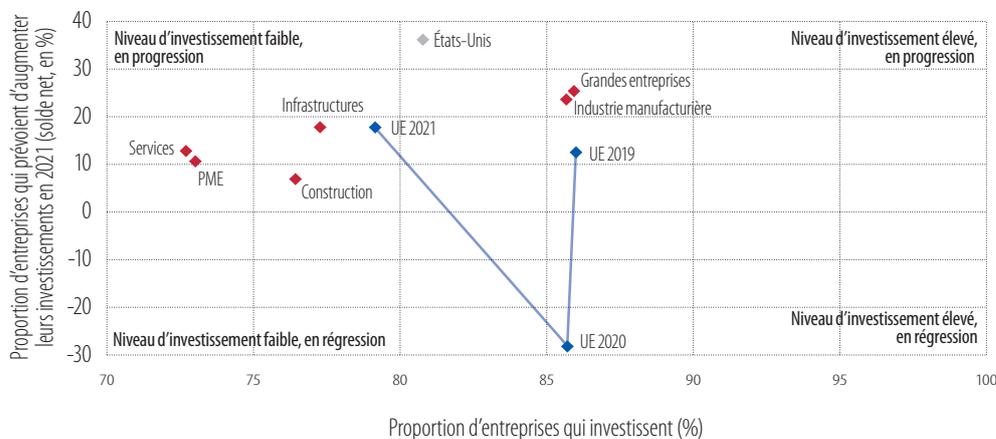
À l'avenir, l'Europe doit maintenir et renforcer la dynamique de transformation

La réponse stratégique de l'Europe a nourri des attentes et appuyé la reprise

Grâce à une reprise plus rapide que prévu et à l'assouplissement des conditions du marché, les entreprises européennes envisagent à nouveau d'augmenter leurs investissements. Au deuxième trimestre de 2021, les investissements réels de la plupart des États membres de l'UE avaient renoué avec les niveaux antérieurs à la pandémie de 2019. Les données de l'enquête EIBIS confirment cette tendance : la proportion d'entreprises ayant investi au cours de l'année écoulée était relativement faible (79 %), mais les entreprises prévoyant une augmentation de leurs investissements en 2021 représentaient un solde net de +18 %, ce qui constitue un net retournement par rapport à l'année précédente (-28 %). Dans l'ensemble, les entreprises sont également optimistes quant aux conditions d'investissement au cours de l'année à venir, car les indicateurs de confiance vis-à-vis du climat économique et de la disponibilité des financements internes retrouvent des valeurs positives au fur et à mesure que la reprise s'installe.

Toutefois, l'optimisme actuel des entreprises et la reprise des investissements reposent en partie sur les anticipations de croissance, étayées par la réponse stratégique de l'UE, ainsi que par la volonté des États membres d'agir de concert pour faire face à la pandémie. La pandémie étant loin d'être terminée, l'incertitude macroéconomique et politique reste élevée ; 73 % des entreprises considèrent toujours cette incertitude comme un obstacle à l'investissement. De surcroît, l'arrêt de certaines mesures de soutien en réponse à la crise et la mise en œuvre du cadre stratégique post-crise peuvent mettre à l'épreuve la résilience des entreprises. Les risques de séquelles dans certains secteurs et certaines régions de l'économie européenne, ainsi que les difficultés rencontrées par de nombreuses entreprises pour s'adapter aux changements structurels, soulignent la nécessité d'une stratégie visant à supprimer progressivement le soutien tout en veillant à la poursuite de la reprise.

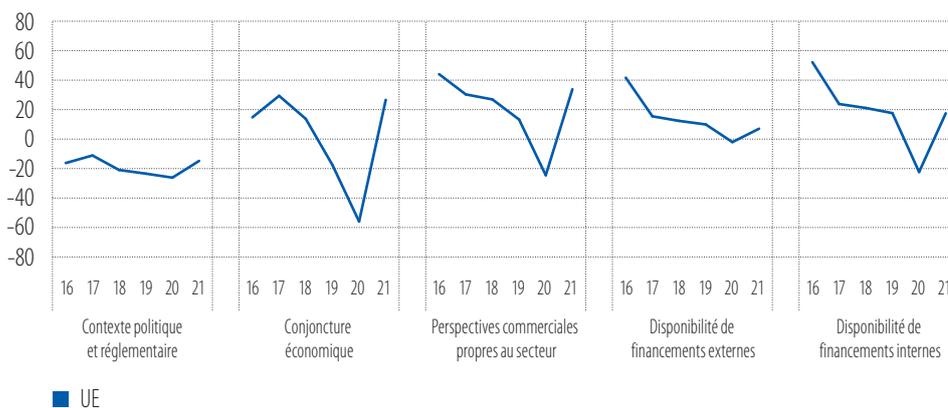
Les entreprises européennes prévoient d'accroître leurs investissements



Source : enquête EIBIS 2021.

Les entreprises sont également optimistes quant aux conditions d'investissement au cours de l'année à venir

Entreprises de l'UE (en %) qui s'attendent à une amélioration moins celles qui anticipent une dégradation au cours des 12 prochains mois



Source : enquête EIBIS 2021.

Il est essentiel de gérer le changement de stratégie visant à substituer aux mesures de soutien d'urgence un environnement propice à la transformation structurelle

La poursuite de la coordination budgétaire dans l'ensemble de l'Union européenne sera cruciale pour la reprise et le succès de la transformation structurelle. Après que la clause dérogatoire générale du Pacte de stabilité et de croissance³ a été invoquée, les États membres ont pu adopter des mesures visant à limiter l'impact immédiat de la pandémie. Toutefois, pour simplement désactiver la clause dérogatoire générale et rétablir le pacte sous sa forme actuelle, il faudrait procéder à des ajustements budgétaires qui sont quasiment irréalisables. Ces ajustements pourraient également compromettre la reprise et peser sur les investissements publics dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, ainsi que dans la transformation numérique. Cela vaut en particulier pour les États membres les plus touchés par la pandémie qui ont enregistré une augmentation plus nette de leurs ratios d'endettement.

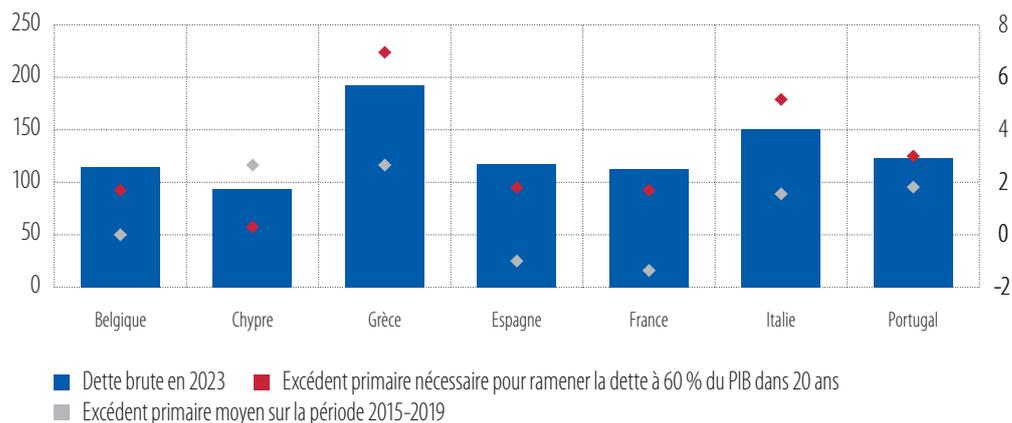
3 Pour de plus amples informations sur la clause dérogatoire générale, veuillez consulter [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/EPRS_BRI\(2020\)649351](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/fr/document/EPRS_BRI(2020)649351)

La bonne mise en œuvre de la Facilité pour la reprise et la résilience contribuera à préserver des investissements publics de qualité dans les années à venir, en apportant un soutien essentiel à la transformation structurelle de l'économie de l'UE tout en limitant l'impact sur la dette publique. La facilité se distingue des autres programmes de soutien de l'Union européenne de par sa taille et son ambition de cibler les investissements nécessaires sur le plan structurel. Elle exige des États membres qu'ils affectent au moins 37 % de leurs investissements à des domaines verts et 20 % à des domaines liés au numérique.

La facilité pourrait avoir des retombées importantes sur la convergence économique dans l'ensemble de l'Union européenne. D'après les estimations du modèle macroéconomique Rhomolo-BEI, la facilité est susceptible d'entraîner une hausse du PIB d'environ 2 % en 2030 et de 1,3 % en 2040 par rapport au scénario de référence. L'impact estimé sur le PIB est le plus élevé dans le sud de l'Europe, où les améliorations structurelles devraient engendrer une hausse du PIB allant jusqu'à 5 % d'ici 2030 et dont l'effet serait ramené à 2,5 % d'ici 2040. L'impact est toujours important et significatif en Europe centrale et orientale. En Europe occidentale et septentrionale, l'impact devrait être légèrement inférieur à 1 %. Les effets induits transfrontaliers émanant du reste de l'Europe représentent la moitié de l'impact prévu.

La réintroduction de la règle en matière de dette dans sa forme actuelle entraînerait une correction budgétaire de grande ampleur pour les États membres les plus endettés

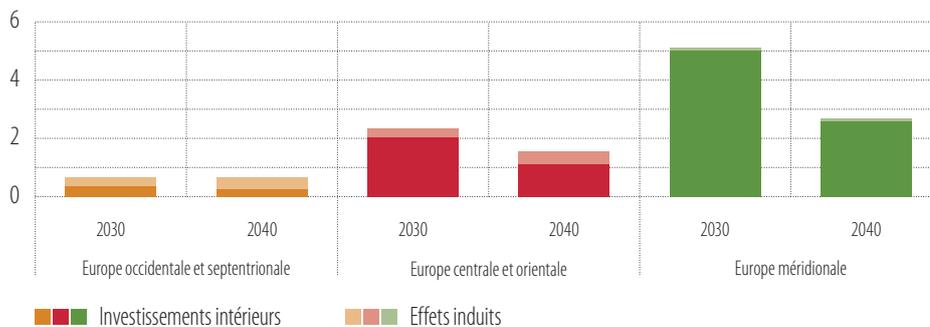
Dette publique, excédents primaires et excédents nécessaires pour se conformer à la règle en matière de dette (axe de gauche : dette publique, en % du PIB ; axe de droite : excédent primaire, en % du PIB)



Source : base de données AMECO de la Commission européenne, calculs de la BEI.

Estimations du modèle Rhomolo-BEI de l'impact de la Facilité pour la reprise et la résilience sur le PIB macrorégional

La Facilité pour la reprise et la résilience devrait avoir les plus fortes retombées sur le PIB de l'Europe méridionale (augmentation du PIB par rapport au scénario sans la facilité, en %)



Source : Commission européenne, calculs de la BEI.

Remarque : la partie plus claire de chaque barre du diagramme montre l'impact estimé sur le PIB des investissements dans d'autres régions de l'UE (effets induits).

Principales conclusions

Les investissements publics ont un rôle essentiel à jouer dans la transition numérique et écologique, en particulier un rôle de catalyseur pour accélérer la transformation et les investissements du secteur privé. La pandémie a mis en évidence que le déploiement des infrastructures numériques reste bien inférieur aux besoins dans de nombreuses régions. Les entreprises étaient plus susceptibles de prendre des mesures pour intensifier leur transformation numérique pendant la pandémie si un accès à internet de bonne qualité était disponible pour faciliter l'adoption d'outils numériques et de nouvelles pratiques de travail. Les tensions actuelles dans le système énergétique européen, y compris les hausses de prix de l'énergie, témoignent du besoin urgent d'investir dans la production d'énergies renouvelables et dans les réseaux de transport d'électricité à l'échelle européenne au cours d'une décennie qui s'annonce déterminante pour la transition climatique.

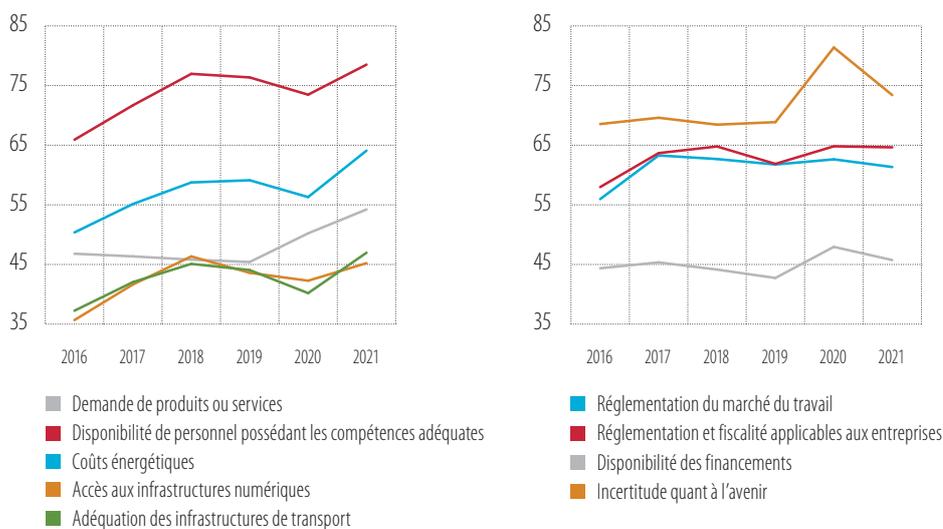
La mise en œuvre est cruciale. La conception et l'approbation des programmes représentent un progrès remarquable. La capacité de mise en œuvre dans chaque pays est essentielle à ce stade, sachant que le décaissement des ressources est désormais subordonné à la mise en œuvre effective des réformes et des programmes d'investissement proposés.

L'accent doit être mis davantage sur des interventions ciblées en partage de risque afin d'atténuer les incertitudes tout en créant un environnement propice à l'action

Il est essentiel de continuer à faire porter les efforts sur les obstacles non financiers aux investissements porteurs de transformations, sachant que le manque d'infrastructures de base et de personnel qualifié constitue des obstacles majeurs. Citée par 79 % des entreprises européennes, la pénurie de personnel possédant les compétences recherchées est un obstacle à l'investissement à long terme. Les infrastructures jouent aussi un rôle important. Les coûts de l'énergie et l'accès aux infrastructures numériques et de transport pèsent de plus en plus sur les investissements en Europe dans le contexte actuel de relance.

La disponibilité de personnel qualifié reste un obstacle majeur à l'investissement à long terme ; parallèlement, les coûts de l'énergie et les infrastructures sont également des préoccupations croissantes

Obstacles à l'investissement à long terme (% d'entreprises de l'UE qui citent l'obstacle comme étant majeur ou mineur)



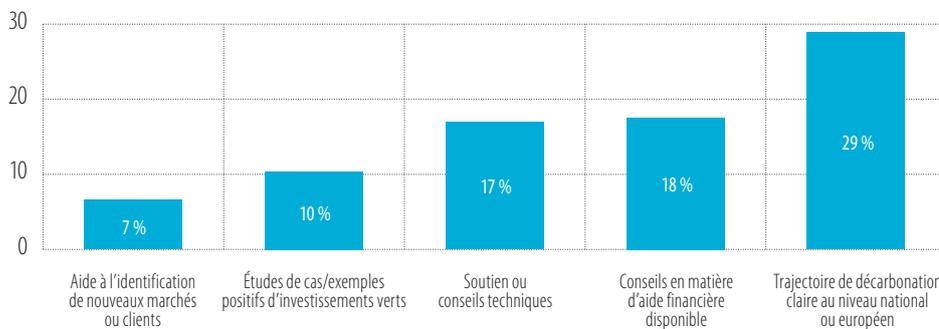
Source : enquête EIBIS 2021.

Pour les investissements liés au climat, l'incertitude quant au contexte réglementaire et à la fiscalité est un obstacle majeur. Les entreprises affirment que la mise en place d'une trajectoire claire de décarbonation et la fourniture de conseils concernant l'aide financière disponible et d'un soutien technique contribueraient particulièrement à accélérer les investissements liés au climat.

Les principaux obstacles à l'investissement dans les technologies numériques sont le coût des activités d'investissement et la disponibilité d'un personnel doté des compétences requises pour définir et mettre en œuvre cet investissement. Pour les entreprises, l'appui technique, les conseils en matière de financement et la cohérence réglementaire dans toute l'Europe constituent les formes de soutien les plus utiles à la transformation numérique.

Il est nécessaire d'adopter des politiques claires pour encourager les investissements liés au climat

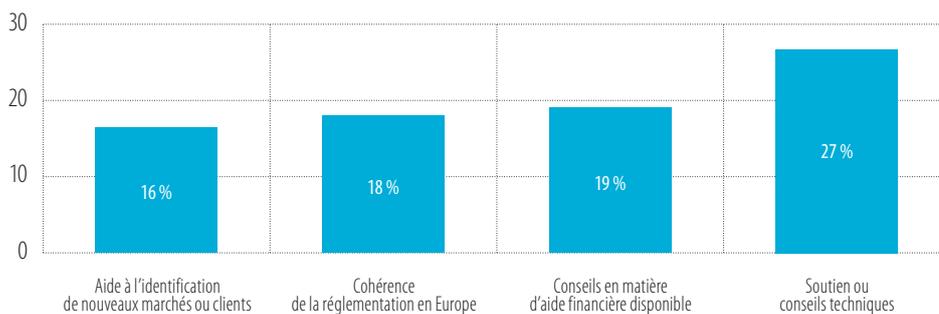
Formes de soutien les plus utiles (en % d'entreprises)



Source : module complémentaire de l'enquête EIBIS 2021 – échantillon de PME européennes de l'industrie manufacturière et des services.

Il est nécessaire d'apporter un appui technique pour encourager les investissements dans les technologies numériques

Formes de soutien les plus utiles (en % d'entreprises)



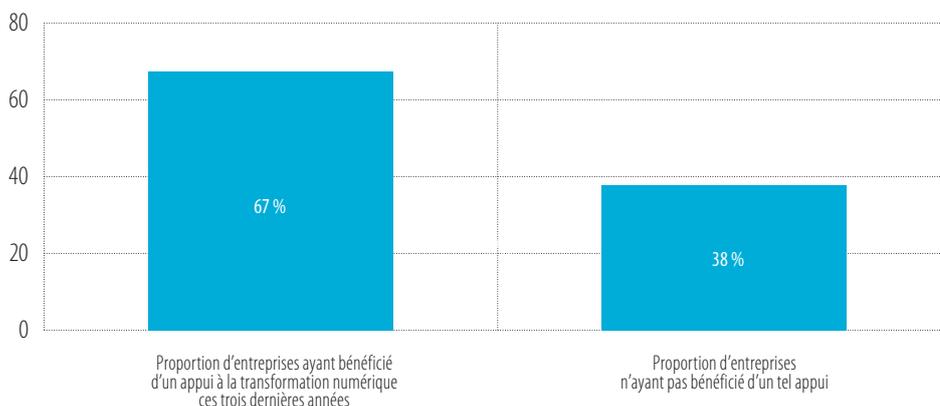
Source : module complémentaire de l'enquête EIBIS 2021 – échantillon de PME européennes de l'industrie manufacturière et des services.

En ce qui concerne les PME, un soutien financier ciblé a permis d'accroître leur degré de préparation à mettre en œuvre des investissements porteurs de transformations, y compris en réponse à la pandémie. Les PME européennes qui ont bénéficié de mesures incitatives pour soutenir leur transformation numérique au cours des trois dernières années étaient presque deux fois plus susceptibles d'investir davantage dans ce domaine en réponse à la pandémie, ce qui suggère que ces mesures contribuent à sortir de nombreuses entreprises de l'inertie. Le soutien financier ciblé aux investissements climatiques a également porté ses fruits, mais seulement 6 à 7 % des entreprises d'Europe méridionale, centrale et orientale en ont bénéficié, contre 16 % en Europe occidentale et septentrionale. Seulement 5 % des entreprises d'Europe centrale et orientale ont bénéficié de mesures incitatives pour le passage au numérique, contre 16 à 17 % ailleurs.

Principales conclusions

Les entreprises qui avaient bénéficié de mesures incitatives ciblées à l'appui de la transformation numérique ont été plus enclines à accroître leurs investissements dans ce domaine en réponse à la pandémie

Proportion d'entreprises augmentant leurs investissements dans la transformation numérique en réponse au COVID-19



Source : module complémentaire de l'enquête EIBIS 2021 – échantillon de PME européennes de l'industrie manufacturière et des services.

Les incitations financières devraient s'accompagner d'un appui au développement des capacités techniques dans les entreprises, les municipalités et les pays. La mise en œuvre du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), le plan de relance établi par l'Union européenne à la suite de la crise de la dette souveraine, a montré combien il était nécessaire de fournir un soutien financier en combinaison avec de solides capacités à recenser, préparer et mettre en œuvre des projets solides. Il est essentiel de créer une vaste réserve de projets de grande qualité pour faire en sorte que le soutien public mobilise l'investissement privé sans générer d'effet d'éviction. Les obstacles techniques et le manque d'information compliquent également l'action des entreprises.

L'amélioration des compétences et la reconversion professionnelle doivent devenir des objectifs stratégiques clés pour s'attaquer au problème imminent de la réaffectation sur le marché du travail, en évitant un scénario où les travailleurs se retrouvent pris au piège, à grande échelle, d'industries en déclin et d'entreprises défilantes. Le risque est que de nombreux travailleurs restent dans des entreprises qui n'innovent pas et ne s'adaptent pas à la nouvelle normalité, et qui n'investissent pas non plus dans la formation. Parallèlement, la disponibilité de travailleurs qualifiés pourrait limiter davantage les activités d'investissement des entreprises porteuses de transformations, dotées d'un fort potentiel de croissance. L'amélioration des compétences et la reconversion professionnelle sont des objectifs stratégiques essentiels pour assurer une transition juste qui ne laisse personne de côté.

Alors que la reprise s'installe nettement et qu'un nombre croissant d'entreprises prennent des mesures pour lutter contre les changements climatiques et accélérer la transformation numérique, les décideurs politiques ont des motifs d'espérer. L'incertitude demeure cependant élevée, et de nombreuses entreprises renoncent à prendre des mesures dans ce contexte. En outre, les effets asymétriques de la pandémie sur l'économie européenne exacerbent les risques pour les entreprises, les États et les travailleurs. La pandémie est une occasion d'accélérer le changement en Europe. Il est crucial de tirer le meilleur parti de cette situation.

**RAPPORT SUR
L'INVESTISSEMENT
2021/2022
PRINCIPALES CONCLUSIONS**



**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE

Banque européenne d'investissement
98 -100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
+352 4379-1
www.eib.org – info@eib.org

 twitter.com/EIB

 facebook.com/EuropeanInvestmentBank

 youtube.com/EIBtheEUbank

print: ISBN 978-92-861-5188-0

eBook: ISBN 978-92-861-5194-1

pdf: ISBN 978-92-861-5193-4